



# Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

**8578<sup>e</sup>** séance

Jeu­di 18 juillet 2019, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Meza-Cuadra . . . . .	(Pérou)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud . . . . .	M. Mabhongo
	Allemagne . . . . .	M. Heusgen
	Belgique . . . . .	M. Pecsteen de Buytswerve
	Chine . . . . .	M. Yao Shaojun
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Ipo
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Hunter
	Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
	France . . . . .	M. de Rivière
	Guinée équatoriale . . . . .	M. Ndong Mba
	Indonésie . . . . .	M. Djani
	Koweït . . . . .	M. Alotaibi
	Pologne . . . . .	M. Lewicki
	République dominicaine . . . . .	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M <sup>me</sup> Pierce

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; et M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial.

M. Griffiths participe à la présente séance par visioconférence depuis Amman.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

**M. Griffiths** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité de l'évolution récente du processus de paix au Yémen.

Depuis mon dernier exposé devant le Conseil (voir S/PV.8551), j'ai eu le privilège de rencontrer des ministres et des hauts responsables chargés du Yémen dans plusieurs pays et capitales. Ils m'ont à chaque fois confirmé leur volonté unanime de parvenir à une solution politique, et ce dans les meilleurs délais. L'unanimité de la communauté internationale fait bien entendu écho à celle exprimée au Conseil et à laquelle nous sommes si attachés. Lors de ces visites et de ces réunions, j'ai été également impressionné par le consensus qui s'est dégagé concernant l'importance d'une solution politique. Tous mes interlocuteurs m'ont clairement indiqué que les progrès réalisés en décembre dans la mise en œuvre des objectifs énoncés dans l'Accord de Stockholm sont essentiels à la tenue de négociations politiques susceptibles de mettre fin à la guerre.

Hodeïda figure, bien évidemment, au centre de ces objectifs. La voie à suivre est par conséquent claire et bénéficie d'un consensus international : mettre en œuvre l'Accord sur Hodeïda et, forts de cette avancée, engager

rapidement les parties à parvenir à un règlement dont les grandes lignes sont, je pense, bien connues de tous. Avant d'en venir à la situation sur le terrain, j'aimerais aborder deux points d'une importance capitale dans le contexte actuel.

Le premier, et sans nul doute le plus important, a trait à la situation humanitaire catastrophique et qui ne fait que s'aggraver, sur laquelle reviendront mes collègues, M. Mark Lowcock et M. David Beasley. Le second point porte sur la perspective effrayante d'une guerre dans cette région. Tous mes interlocuteurs m'ont exprimé leur fervent souhait de tenir le Yémen à l'écart d'un tel conflit, si jamais il devait se produire. Je partage tout à fait ce souhait.

La semaine dernière, j'ai eu l'honneur de rencontrer le Président Hadi Mansour, ce qui m'a permis de réitérer mon attachement à la cause que nous partageons, à savoir le rétablissement de la paix au Yémen conformément résolutions du Conseil, notamment la résolution 2216 (2015).

Par ailleurs, je suis rentré hier soir de Sanaa, où j'ai pu débattre avec des responsables des voies et moyens de faire progresser la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm et le processus politique.

Nous sommes à un tournant décisif dans cette guerre. Nous devons désormais réfléchir ensemble aux possibilités qui s'offrent à nous de progresser vers la paix.

Premièrement, en ce qui concerne le redéploiement de certaines forces de la coalition dans certaines parties du Yémen, comme l'ont eux-mêmes confirmé de hauts responsables de la coalition, cette mesure vise à placer la paix au centre de leurs efforts pour rétablir la paix et la stabilité au Yémen. C'est un rappel du point de vue déjà exprimé selon lequel la paix découlera des promesses faites à Stockholm, qui sont en train d'être tenues au Yémen.

Deuxièmement, Hodeïda, comme je l'ai souligné, constitue la porte d'entrée du processus politique. J'ai l'immense plaisir de féliciter les deux parties, dont la réunion de cette semaine sur un navire des Nations Unies, sous la houlette de mon collègue, le général de corps d'armée Michael Lollesgaard, a été couronnée de succès. Cette réunion a eu lieu, Michael y a fait référence, dans les eaux libres de la mer Rouge. Les parties, réunies à huit clos pendant deux jours – leur première réunion conjointe depuis février dernier – se sont mises d'accord sur les détails opérationnels de tous

les redéploiements envisagés lors de nos pourparlers à Stockholm. Il s'agit là d'une avancée importante et d'un signe encourageant de progrès.

Néanmoins, un obstacle majeur demeure : l'accord sur les forces de sécurité locales, en particulier, ainsi que l'attention portée à la question des recettes et de la gouvernance. Ces questions exigeront beaucoup de travail, de souplesse et de conviction, comme ce fut le cas pour l'Accord de Stockholm, à savoir que toute solution est provisoire, une solution plus permanente reposant sur des accords globaux qui seront négociés ultérieurement par les parties. Au cours des prochaines, je redoublerai d'efforts en collaboration avec les parties afin d'aboutir à un accord qui satisfasse les deux parties, et j'appelle toutes les parties à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour atteindre rapidement cet objectif.

Je me permets de saisir cette occasion pour remercier le général Michael Lollesgaard pour sa coopération, sa ténacité et sa clairvoyance. Sous sa direction, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda s'être révélé être un arbitre fiable, efficace et impartial qui a très largement contribué au processus de paix.

Les progrès réalisés concernant Hodeïda permettraient aux parties de travailler de concert sur la surveillance tripartite, le recouvrement des recettes ou l'évaluation commune d'éventuelles violations du cessez-le-feu. J'espère que les progrès obtenus concernant Hodeïda nous permettront enfin de nous concentrer sur le processus politique, et je souhaite qu'il en soit ainsi avant la fin de l'été. En effet, comme nous déjà souligné, il n'y a plus de temps à perdre en ce qui concerne le Yémen.

Troisièmement, si les progrès ont été limités concernant Taëz, des progrès ont néanmoins été réalisés en ce qui concerne l'ouverture de cette ville à l'accès civil et humanitaire. Le premier signe d'espoir - qui a été évoqué au cours des dernières réunions - est l'ouverture possible d'un point de passage humanitaire. Nous allons examiner cette possibilité dans les jours à venir, au sein du Comité mixte de coordination pour Taëz, mis en place en Suède, ainsi que la façon d'en tirer profit pour garantir la sécurité, la paix et la stabilité d'une ville qui y aspire plus que tout depuis de nombreuses années. J'espère également que Taëz pourra compter sur le soutien d'initiatives locales et communautaires pour combler les fossés creusés par la guerre. Les groupes de

femmes sont très actifs à Taëz, et je souhaite que nous puissions nous inspirer de cet exemple.

Bien sûr, il reste des défis à relever. Nous avons tous été consternés par l'annonce faite la semaine dernière à Sanaa de la condamnation de 30 prisonniers à la peine de mort. Le Secrétaire général, comme nous le savons tous, est opposé à la peine de mort en toutes circonstances. Il a été fait appel de ces décisions, et j'ai exhorté toutes les parties à veiller à la régularité de la procédure et à faire preuve de clémence dans un esprit d'humanité.

Je suis également préoccupé par le fait que la situation politico-sécuritaire au Yémen, que ce soit sur les lignes de front ou dans d'autres régions, est de plus en plus précaire. Alors que la guerre se poursuit, il existe un risque élevé de nouvelles tensions qu'il sera de plus en plus difficile de désamorcer et de résoudre à mesure que la guerre se prolonge. De même, les actes de provocations politiques et militaires auxquels nous continuons d'assister risquent de freiner le processus de paix. Bien que le cessez-le-feu dans la province de Hodeïda reste solidement en place - ce qui est mérite d'être mentionné - les opérations militaires, comme on nous l'a souvent rappelé, se poursuivent sur plusieurs autres lignes de front, ainsi qu'à la frontière entre le Yémen et l'Arabie saoudite au nord. Je suis particulièrement préoccupé par les attaques incessantes d'Ansar Allah contre des infrastructures civiles en Arabie saoudite.

Le Yémen risque de connaître une tragédie du fait des tensions dans la région. Il n'est pas dans l'intérêt du Yémen de basculer dans une guerre régionale. Toutes les parties doivent s'abstenir de toute acte susceptible d'entraîner le Yémen dans cette spirale. Nous devons empêcher une telle éventualité afin de réduire les tensions régionales, épargner des vies humaines et éviter que le Yémen ne sombre dans une guerre à plus grande échelle. Il faut parvenir dès maintenant à une désescalade de la violence si nous voulons que ces ambitions se concrétisent.

Enfin, je ne peux m'empêcher de former le vœu que la guerre au Yémen prenne rapidement fin. On m'accuse souvent d'optimisme, mais j'assume volontiers ma culpabilité. Toutefois, ce n'est pas moi, mais un responsable de très haut niveau et d'une très grande sagesse de la région qui a récemment déclaré que cette guerre pouvait prendre fin cette année. J'accueille cela comme l'expression d'un souhait, et j'espère avoir pu aujourd'hui donner mon point de vue sur la façon dont nous pouvons commencer à répondre à cette aspiration.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

**M. Lowcock** (*parle en anglais*) : Dans sa résolution 2451 (2018) de décembre 2018, le Conseil de sécurité a apporté un appui sans équivoque à l'opération de secours humanitaire au Yémen. Plus précisément, le Conseil a demandé, premièrement, le respect du droit international humanitaire; deuxièmement, un accès humanitaire sans entrave; et troisièmement, un financement accru du plan d'intervention des Nations Unies. Le Conseil a également noté le lien entre la fin du conflit et l'allègement des souffrances de la population. Malheureusement, les appels du Conseil sont restés lettre morte.

Comme je l'ai indiqué le mois dernier (voir S/PV.8551), les conditions de vie de la plupart des Yéménites ne s'améliorent pas, elles s'aggravent. Et si rien ne change, on peut s'attendre à ce qu'elle continue d'empirer. Les combats se poursuivent. Depuis juin, 120 000 personnes supplémentaires ont fui leur foyer, ce qui porte à plus de 300 000 le nombre total de personnes déplacées cette année, auquel il faut ajouter les millions de personnes qui ont dû fuir leurs foyers au cours des années précédentes.

Nous avons assisté à une reprise du conflit dans la province de Hodeïda, malgré le cessez-le-feu dans l'ensemble de la province conclu à Stockholm. Il y a deux semaines, des tirs d'artillerie et de violents affrontements ont eu lieu dans plusieurs quartiers de la ville de Hodeïda, endommageant des biens privés, un hôpital abandonné et d'autres sites civils. Un civil a été tué et quatre autres blessés lors du bombardement d'une mosquée locale. Sept enfants ont été blessés dans un bombardement. Le conflit s'est également propagé au sud de la ville. Dans la province d'Al-Khawka, des bombardements ont frappé un site accueillant des familles déplacées, blessant trois enfants et détruisant un réservoir d'eau. À Doureïhimi, un civil a été tué par une mine terrestre et à Al-Tuhayat, un enfant a été tué par des tireurs embusqués. En mai et juin, des avions de guerre ont effectué pas moins de six frappes aériennes sur la province de Hodeïda.

Comme Martin Griffiths vient de le souligner, les hostilités à Hodeïda se sont à nouveau apaisées et un calme relatif est revenu, mais la violence se poursuit ailleurs. Fin juin, une résidence privée de Taëz a été la cible de frappes aériennes, au cours de laquelle sept

membres d'une même famille, dont quatre enfants, ont perdu la vie. Les bombardements ont également frappé un point de distribution d'aide à Taëz, tuant quatre civils et blessant deux autres. Dans le district de Dhale, nous continuons de recevoir des informations faisant état de bombardements aveugles contre des villages situés sur la ligne de front. À Beïda, des affrontements dans le district de Radaa ont tué un civil et en ont blessé trois la semaine dernière, tandis que des bombardements dans une autre zone ont blessé un civil et endommagé des résidences privées.

Il existe de nombreux autres exemples de plus de 30 lignes de front actives à travers le pays. Les forces d'Ansar Allah ont également poursuivi leurs attaques au moyen de drones et de missiles contre le Royaume d'Arabie saoudite, tuant et blessant des civils, et endommageant des infrastructures civiles. Ces attaques ont été condamnées à l'unanimité par la communauté internationale.

Comme l'a indiqué Martin Griffiths, des mesures urgentes s'imposent pour remédier à la violence. Pendant des mois, j'ai appelé à un cessez-le-feu national pour mettre fin aux combats au Yémen et aux attaques contre les pays voisins.

J'en viens maintenant à l'appel lancé par le Conseil en faveur d'un accès sans entrave à l'aide humanitaire.

Les autorités du nord, alliées à Ansar Allah, continuent de faire obstacle à l'aide humanitaire dans les zones qu'elles contrôlent par des contraintes bureaucratiques et des tentatives d'ingérences. David Beasley indiquera tout à l'heure au Conseil les décisions difficiles que le Programme alimentaire mondial (PAM) a dû prendre. Mais les obstacles vont bien au-delà du PAM. En avril et mai, des organismes humanitaires ont signalé 375 problèmes d'accès dans l'ensemble du pays, certains dans des zones contrôlées par le Gouvernement, mais principalement dans les zones contrôlées par Ansar Allah. Au cours de cette période, les autorités alliées à Ansar Allah ont immobilisé plus de 180 camions transportant du fret humanitaire pendant 36 jours en moyenne avant de les laisser repartir.

Les autorités d'Ansar Allah continuent également de retarder l'évaluation technique par les Nations Unies du pétrolier *FSO SAFER* qui, comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises dans le passé au Conseil, menace de déverser environ 1,1 million de barils de pétrole dans la mer Rouge. L'équipe d'évaluation des Nations Unies devait se rendre sur le pétrolier la semaine prochaine,

mais les autorisations nécessaires ne lui ont pas encore été accordées par les autorités d'Ansar Allah. Les discussions menées en vue de régler ce problème le plus rapidement possible se poursuivent. Je tiens à souligner que cette situation est d'autant plus regrettable que ce sont ces mêmes autorités qui s'étaient adressées aux Nations Unies au début de l'année dernière pour solliciter leur aide en ce qui concerne ce pétrolier et avaient promis de faciliter la tâche.

Dans les zones contrôlées par le Gouvernement, les forces de la coalition continuent d'imposer des contraintes bureaucratiques aux organismes humanitaires qui tentent de rejoindre par le sud la côte ouest. Cette politique retarde souvent la fourniture de l'aide aux personnes se trouvant dans ces régions. Le Gouvernement s'apprête également à mettre en place de nouvelles règles concernant les importations de carburant. Ce carburant est essentiel à l'alimentation des groupes électrogènes des hôpitaux, au pompage de l'eau et au fonctionnement des systèmes d'assainissement. Tout mécanisme de réglementation de ces importations risque d'aggraver la situation humanitaire.

Soyons clairs : même si les difficultés d'accès sont omniprésentes, elles n'empêchent pas le déploiement de la plus vaste opération humanitaire mondiale. Je ne peux pas en dire autant du troisième point figurant dans la résolution, à savoir le financement. L'année dernière, à la même époque, le plan d'aide humanitaire était financé à hauteur de 60 %. L'octroi au début de cette année d'un financement souple et significatif - provenant principalement du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis - a permis à tous les secteurs de bénéficier de cette aide à un moment critique. Cela a incontestablement permis de sauver des millions de vies.

Lors de la Réunion de haut niveau pour les annonces de contributions relatives à crise humanitaire au Yémen, portant sur le plan d'aide humanitaire de cette année, que le Secrétaire général a réunie en février dernier - il y a six mois -, les donateurs se sont engagés à verser 2,6 milliards de dollars. Vingt-sept des 40 donateurs qui ont fait des promesses de contributions s'en sont acquittés à hauteur de plus de 75 %, et 20 de ces donateurs ont versé la totalité des sommes promises, voire davantage dans certains cas. Mais ceux qui ont fait les promesses de contributions les plus importantes - les voisins du Yémen dans la coalition - n'ont versé jusqu'à présent qu'une modeste partie de ce qu'ils avaient promis. En conséquence, le plan d'aide n'est actuellement financé qu'à hauteur

de 34 %, alors que ce financement s'élevait à 60 % l'année dernière, à la même époque, comme je l'ai déjà indiqué. Quelles en sont les conséquences?

Il n'y a pas encore de conséquences majeures sur l'aide alimentaire d'urgence fournie par le Programme alimentaire mondial, comme l'expliquera David Beasley. Même après la suspension des programmes à Sanaa, le PAM bénéficie à plus de 11 millions de personnes, soit un chiffre supérieur à celui observé dans le passé. Mais la situation est différente en ce qui concerne le reste de l'opération de secours.

Comme je l'ai indiqué le mois dernier aux membres du Conseil, l'appui apporté aux installations médicales a dû être suspendu dans certaines régions (voir S/PV.8561). Ces suspensions perturbent le fonctionnement des établissements de santé qui viennent en aide à 9 millions de personnes. Des organismes commencent à suspendre certains programmes réguliers de vaccination concernant 13 millions de personnes, dont 200 000 nourrissons. Les travaux entamés dans 30 nouveaux centres de ravitaillement dans les zones les plus touchées par la faim ont également été interrompus. Près de 60 centres pourraient fermer dans les semaines à venir, mettant ainsi en danger immédiat de mort au moins 7 000 enfants souffrant de malnutrition.

À Sanaa, une usine de traitement des eaux usées qui purifie l'eau pour l'agriculture et qui bénéficie du soutien des Nations Unies a également fermé. Ainsi, quelque 4 millions de personnes pourraient bientôt consommer des légumes irrigués avec de l'eau contaminée, avec le risque de contracter le choléra qui en découle.

Au cours des deux prochains mois, des organismes des Nations Unies prévoient la clôture de 21 autres programmes clefs. Cela risque d'entraîner, au mois d'août, la cessation des services d'hébergement pour plus de 800 000 personnes déplacées, ainsi que celle des services de santé procréative à disposition d'un million de femmes en situation de pauvreté. Nous en avons déjà mesuré l'incidence de ces réductions sur la lutte contre le choléra.

Les membres du Conseil se souviendront qu'en 2017, plus d'un million de cas de choléra ont été signalés. De nombreux experts ont estimé qu'il s'agissait là de la pire épidémie de choléra au monde. L'année dernière, grâce à un financement fourni dans le cadre du plan d'aide des Nations Unies, des organismes humanitaires ont lancé une vaste campagne nationale de lutte contre

le choléra. Cela a permis de réduire le nombre de cas à 380 000 pour l'ensemble de l'année. Certes, ce chiffre est encore très élevé, mais il représente une nette amélioration par rapport à 2017, qui a été rendue possible malgré une nouvelle dégradation importante des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de santé due à la guerre.

Ces progrès ont été réduits à néant. Depuis le début de l'année, près de 500 000 cas de choléra ont été signalés. Nous avons pris connaissance d'informations faisant état de plus de 700 décès, dont plus de 200 enfants. Cette liste va probablement s'allonger.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Beasley.

**M. Beasley** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la possibilité de faire aujourd'hui au Conseil de sécurité un exposé sur la situation au Yémen. Je tiens également à remercier mes collègues Mark Lowcock et Martin Griffiths pour leur travail inlassable et leurs exposés.

Lorsque je me suis exprimé devant le Conseil il y a environ quatre semaines (voir S/PV.8551), j'ai indiqué que l'on empêchait le Programme alimentaire mondial (PAM) de nourrir la population la plus affamée du Yémen, qu'il nous était impossible de travailler de manière indépendante, comme il se doit, et que l'aide alimentaire indispensable ne parvenait pas à ceux qui en avaient le plus besoin. J'ai conclu mon exposé en implorant les dirigeants d'Ansar Allah, devant le monde entier, de laisser le PAM faire ce qu'il fait le mieux : sauver des vies. C'est aussi simple que cela.

En raison des difficultés d'accès, du détournement de la fourniture des denrées alimentaires aux bénéficiaires visés et de l'absence de responsabilisation – et pour toutes les raisons que j'ai évoquées le mois dernier –, le PAM a pris la difficile décision de procéder à une suspension progressive de l'aide au Yémen à la fin du mois de juin. La suspension, qui a débuté à Sanaa, a touché 850 000 femmes, hommes, filles et garçons. Parce que je suis père, les personnes ici présentes peuvent imaginer combien une telle décision est difficile à prendre. Il ne se passe pas un jour sans que je ne pense aux conséquences de la suspension de l'aide alimentaire. Que les habitants de la ville de Sanaa, et de tout le Yémen, sachent à quel point je suis désolé qu'une telle situation leur soit imposée.

Mais j'aimerais ajouter que malgré la suspension, nous avons augmenté, comme l'a indiqué Mark Lowcock, le nombre de personnes bénéficiant d'une aide, le faisant passer de 10,6 millions à 11,3 millions, et nous allons poursuivre sur cette voie. Nous prévoyons de venir en aide à plus de 12 millions d'ici à la fin du mois. Après la suspension, nous avons également élargi nos programmes de nutrition dans la ville de Sanaa, où la suspension est en vigueur, pour faire en sorte que les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes les plus vulnérables puissent recevoir la nourriture dont ils ont besoin pour survivre.

Que les choses soient bien claires : la responsabilité de mettre fin à la malnutrition et à la faim incombe au premier chef aux belligérants et non au PAM, à l'un quelconque de nos partenaires ou à l'ONU. Nous sommes au Yémen uniquement dans l'intérêt de l'humanité, pour offrir notre aide lorsque les parties belligérantes ne peuvent ou ne veulent pas assumer leurs responsabilités. Nous ne le faisons pas pour nous, mais pour les victimes innocentes de la guerre au Yémen.

Personne ne sera plus heureux que nous tous lorsque le Programme alimentaire mondial ne sera plus nécessaire au Yémen parce que la faim y aura été éradiquée. Mais en attendant, s'agissant de l'aide humanitaire et des questions humanitaires, laissons la politique de côté et respectons les obligations qui nous incombent en vertu du droit international humanitaire, lequel assure la protection d'une action humanitaire neutre, impartiale et indépendante, y compris la fourniture de produits de première nécessité, notamment de vivres.

Malgré toutes les difficultés que j'ai soulignées le mois dernier, nous avons continué à travailler de bonne foi. Dans l'intérêt de ceux qui ont le plus besoin de notre aide au Yémen, nous sommes restés en communication avec toutes les parties. Nous avons proposé un dialogue à tous les niveaux. Nous avons tenu des dizaines de réunions avec les autorités d'Ansar Allah. Nous avons écouté et entendu leurs préoccupations. Nous avons expliqué inlassablement nos positions, et nous avons recherché un terrain d'entente. Nous avons œuvré sans relâche pour parvenir à des solutions qui répondent aux préoccupations exprimées et avancer des propositions réalistes. Comme les membres du Conseil le savent fort bien, cette tâche n'est pas aisée, mais elle en vaut la peine.

Nous n'avons pas encore signé d'accord, mais je dois dire que nous avons beaucoup progressé dans nos

discussions. D'ailleurs, j'aimerais donner lecture du message que je viens de recevoir afin de m'assurer que nous ne sommes pas parvenus à un accord signé au cours des dernières minutes. Au bout du compte, après avoir négocié toute la nuit, nous sommes, pour le moment, parvenus à un accord de principe, mais il ne s'agit pas encore d'un accord signé. Beaucoup de progrès ont cependant été réalisés dans ce sens.

Je tiens à remercier M. Abdul Malik al-Houthi de son leadership. Je remercie Martin Griffiths et la Coordinatrice résidente Lise Grande, qui sont sur le terrain. La situation est difficile. Ces dernières semaines et ces dernières 24 heures, un travail acharné a été abattu. Mais il faut trouver une solution définitive. Je pense que nous pouvons y arriver. J'espère que nous pourrons y arriver. Comme je l'ai dit tout à l'heure, je viens de recevoir un texto m'assurant qu'une rencontre a lieu en ce moment même. J'espérais qu'un accord aurait été signé avant d'en être arrivé à ce stade de mon exposé, mais nous n'en sommes pas encore là. La porte reste ouverte. Une fois cette question résolue, toutefois, nous serons prêts à mettre immédiatement l'accord en œuvre. En à peine quelques jours, Sanaa pourra recommencer à avoir de la nourriture. C'est ce que le peuple yéménite mérite, et c'est ce qu'il exige de nous.

L'accord contribuera, certes, à garantir que la nourriture parvienne à ses destinataires légitimes, mais il permettra aussi de mettre en place le cadre de responsabilisation nécessaire au lancement de programmes d'aide en espèces. Ces espèces aideront à stimuler l'économie locale et à stabiliser le rial, ce qui aura un effet multiplicateur et profitera non seulement aux 12 millions de personnes à qui nous fournissons une assistance au quotidien mais à tous les Yéménites, soit 18 millions de personnes de plus qui, à l'heure actuelle, se procurent leur nourriture sur le marché. Le rial se stabilisera, et cela permettra aux mères de donner plus de nourriture à leurs enfants, ce qui nous aidera de bien des façons, comme Mark Lowcock l'a mentionné.

Mais je vais être extrêmement clair : si nous ne parvenons pas à un accord, ou bien si un accord est conclu mais qu'aucun progrès n'est accompli au regard de sa mise en œuvre – nous avons déjà connu cette situation –, alors nous nous retrouverons au même point qu'aujourd'hui, et probablement pire encore. J'espère et je prie pour que tous, quel que soit leur camp, agissent dans l'intérêt du peuple yéménite. Nous tiendrons le Conseil informé.

L'interruption de l'assistance a fait la une des journaux au Yémen au cours du mois écoulé. Mais le vrai sujet est, et doit rester, la catastrophe humanitaire qui continue de se dérouler au Yémen. Des vies sont interrompues, des moyens de subsistance disparaissent et, pour beaucoup trop de gens, l'espoir d'un avenir meilleur faiblit de jour en jour. Le Yémen compte quelque 30 millions d'habitants, dont plus des deux tiers souffrent d'insécurité alimentaire. Cela représente 20 millions de personnes – des garçons, des filles, des hommes et des femmes. Dix millions d'entre elles sont en situation de détresse alimentaire. Elles ne savent pas d'où viendra leur prochain repas, et approchent de la famine. Chaque jour, les Yéménites doivent faire des choix impossibles, tout simplement pour survivre. C'est le prix qu'il faut payer pour le conflit et la guerre.

Même dans les circonstances les plus difficiles, le PAM continue de sauver des vies en collaborant avec ses autres partenaires humanitaires. Comme je l'ai déjà dit, nous avons intensifié nos activités et, malgré l'interruption de nos activités, avons réussi à augmenter à plus de 11 millions le nombre de bénéficiaires – et nous espérons atteindre les 12 millions d'ici à la fin du mois. Nous espérons continuer à apporter une aide.

Je voudrais ajouter que, en décembre, nous avons appris que 250 000 personnes au Yémen étaient confrontées à des conditions catastrophiques en termes de sécurité alimentaire. Leur situation ne pourrait pas être pire. Nous avons triplé l'aide alimentaire dans les districts les plus touchés, et cela a eu l'effet escompté. Nous pouvons à présent confirmer que, sur 45 districts où nous avons pu recueillir des données, 29 ne sont plus en phase catastrophique. Certes ces chiffres diminuent, mais d'autres – les districts où l'insécurité s'est accentuée, voire est devenue grave – sont en augmentation. Ces chiffres restent mauvais, et ils empirent. Globalement, nous empêchons de plus en plus de gens de mourir.

C'est là une réussite parmi beaucoup d'autres. Je tiens à remercier tous ceux qui ont été extrêmement généreux, comme les États-Unis, les Émirats arabes unis, le Royaume d'Arabie saoudite, le Royaume-Uni, et d'autres, car ils nous ont permis d'atteindre ces objectifs.

Je voudrais relater un autre exemple de réussite, car il y a tant d'histoires négatives. Nous savons que le système scolaire s'est pour ainsi dire effondré à cause de la guerre, mais nous nous efforçons de faire en sorte que les enfants continuent de recevoir une éducation. Rien que cette année, nous avons réussi à fournir de la nourriture à plus de 700 000 enfants dans les écoles. Ce

sont des repas qui rassurent un peu les parents car ils savent que leurs enfants seront nourris, en plus de ce que nous parvenons à leur apporter chez eux.

Ainsi, les enfants restent à l'école, et c'est là un investissement dans l'avenir du Yémen. Viendra un moment, lorsque les armes se tairont et que le Yémen se reconstruira, où ces petits garçons et ces petites filles feront du Yémen le pays qu'il mérite d'être.

Nous sommes reconnaissants à tous les donateurs, dont beaucoup sont autour de cette table aujourd'hui, pour leur appui et leur générosité, qui nous permettent de faire notre travail. Cela étant, il faut qu'ils se montrent encore plus généreux, parce que nous avons besoin d'une aide encore plus importante. Nombre de nos partenaires humanitaires ne bénéficient pas de l'assistance dont ils ont besoin. Pour continuer à parvenir jusqu'aux plus vulnérables, nous avons besoin de 1,2 milliard de dollars au cours des prochains mois. À l'heure actuelle, nous ne sommes financés qu'à hauteur de 43 %. Nos partenaires ont aussi besoin de plus. Le PAM a un rôle crucial à jouer dans l'intervention humanitaire, mais si nos partenaires n'ont pas l'appui dont ils ont besoin, peu importe la quantité de nourriture que nous acheminons, des vies seront perdues.

J'ai des requêtes à faire aujourd'hui au nom des enseignants, des médecins, des infirmières, des mères, des pères et, enfin et surtout, des petites filles et des petits garçons, qui veulent simplement manger, jouer et s'instruire. Nous demandons aux États Membres de continuer à verser des contributions généreuses. Nous demandons à ceux qui ont fait des promesses de dons de les honorer.

Mais je dois dire que nous arrivons bientôt au point où aucune somme d'argent dans le monde ne pourra vraiment alléger les souffrances du peuple yéménite. Les Yéménites, les agents du PAM et nos partenaires font un travail héroïque, en travaillant d'arrache-pied, jour et nuit, et en risquant leur vie pour obtenir des réussites et maintenir les gens en vie. Mais lorsque la guerre détruit tout – les vies, les moyens de subsistance, les économies –, il y a une limite à ce que nous pouvons faire, et nous en approchons rapidement. Je le demande pour le peuple yéménite : il faut mettre fin à cette guerre, il faut trouver des moyens pacifiques de régler les différends et mettre un terme à ces souffrances. Nous ne pouvons pas abandonner. Nous ne devons rien de moins au peuple yéménite.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Beasley de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Pierce** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie nos collègues du système des Nations Unies de leurs exposés et je leur demande une fois de plus de transmettre notre gratitude à leurs équipes sur le terrain, qui travaillent sans relâche pour essayer d'aider le peuple yéménite.

Je voudrais commencer, si on me le permet, en exprimant une nouvelle fois notre plein appui à l'Envoyé spécial Martin Griffiths. Je salue sa récente rencontre avec le Président Hadi Mansour et je réaffirme que M. Griffiths peut compter sur le soutien du Conseil dans ses efforts pour faire avancer le processus politique yéménite. Je suis certaine que tous les autres membres du Conseil voudront eux aussi exprimer leur appui.

Il y a quelque chose que M. Griffiths a dit et qui, associé à ce qu'a dit le Secrétaire général adjoint Lowcock, illustre très justement le dilemme du Yémen. Selon Martin Griffiths, la guerre pourrait prendre fin cette année, tandis que, d'après Mark Lowcock, on dénombre 30 lignes de front différentes. Ainsi, nous sommes face à quelque chose qui est peut-être à portée de main, mais qui est extrêmement difficile à obtenir sur le terrain, et je crois que le Conseil devrait, dans le cadre des consultations, essayer de réfléchir à des moyens de transformer les besoins en actions concrètes. Je dois préciser que je ne pense pas que la réponse appartienne intégralement au Conseil. Je pense que, au sein de l'Organisation tout entière, tous les États Membres dotés d'une certaine influence, en particulier sur les houthistes, doivent faire usage de cette influence. Il est extrêmement frustrant d'entendre le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires nous relater tout ce qui pourrait être réalisé mais qui est actuellement bloqué. J'espère donc que nous pourrions passer un peu de temps dans le cadre de consultations pour examiner les mesures envisageables.

Je pense que le plus important est que les parties, après la réunion du Comité de coordination du redéploiement, prennent langue de manière constructive avec le général Lollesgaard et l'Envoyé spécial, afin que les négociations en cours soient enfin menées à terme et que nous puissions mettre en œuvre les première et deuxième phases de l'Accord sur Hodeïda. Pour sa



part, le Royaume-Uni sera heureux de faire tout ce qu'il pourra pour y parvenir. Je voudrais soulever cinq points principaux aujourd'hui. Il me semble que nous risquons de nous heurter, sur le terrain, à une association potentiellement catastrophique de plusieurs de ces éléments.

Le premier point concerne la dimension militaire. Je tiens à condamner les attaques persistantes des houthistes contre les aéroports et les infrastructures en Arabie saoudite. Il est essentiel que toutes les parties s'abstiennent d'actes de provocation susceptibles de conduire à une escalade. Il ne fait aucun doute que de tels actes sapent la confiance et risquent de mettre en péril le processus politique. Je prends également note des informations selon lesquelles les Émirats arabes unis auraient commencé à se retirer de Hodeïda, et je voudrais exprimer ma satisfaction face à ces efforts visant à désamorcer le conflit au Yémen.

Je voudrais à présent parler de l'accès humanitaire et de la situation concernant le PAM. Je voulais être très critique à ce sujet, mais nous ne pouvons que nous réjouir de la déclaration de M. Beasley selon laquelle l'accord sur Sanaa a été conclu – même s'il n'a pas été signé. Nous ne voulons en aucun cas entraver la signature de cet accord, et je lui souhaite bonne chance à cet égard au cours des prochains jours.

Je reste toutefois préoccupée par le fait que rien n'a vraiment changé pour ce qui est des aspects fondamentaux. Comme M. Lowcock l'a indiqué, la situation risque de se détériorer et nous faisons trois pas en arrière pour chaque deux pas en avant. À mon avis, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur ces aspects parce que, comme je l'ai dit, ils risquent de conduire à la catastrophe si nous ne faisons pas des progrès supplémentaires, et plus rapidement. Le risque d'une réapparition du choléra est effrayant, et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que cela ne se produise pas. Bien entendu, nous attendons de toutes les parties qu'elles respectent la résolution 2451 (2018) et facilitent un accès humanitaire sans entrave.

Mon troisième point porte sur le décaissement des fonds - une situation qui, à mon avis, est vraiment choquante dans ce contexte de la pire crise humanitaire à laquelle les Nations Unies ont été confrontées ces dernières années. Un financement à hauteur de 43 % ou de 60 % n'est tout simplement pas suffisant. Je voudrais donc exhorter les autres donateurs à verser rapidement leurs contributions en réponse à l'appel lancé par l'ONU.

Je voudrais également parler de l'économie. Il en a été question brièvement, et ce que le représentant du PAM a dit sur le lien entre les approvisionnements alimentaires et la stabilisation de la monnaie est évidemment important. Toutefois, nous souhaitons que les deux parties fassent fond sur les négociations portant sur le partage des revenus et le paiement des salaires qui ont été lancées à Amman. Il ne faut permettre à aucune des deux parties de porter atteinte aux dispositions de l'Accord sur Hodeïda relatives à l'économie. Il est essentiel que cette question ne soit pas considérée comme étant d'une importance secondaire. D'après ce que nous avons entendu aujourd'hui, il est évident qu'il s'agit d'un élément fondamental pour stabiliser la situation. Par conséquent, nous espérons que des progrès seront réalisés à cet égard.

Enfin, en ce qui concerne les droits de l'homme, pour faire écho à ce que M. Griffiths a dit au sujet des informations – dont certaines ont été fournies par Amnesty International – selon lesquelles une juridiction pénale spécialisée des houthistes a condamné 30 prisonniers politiques à mort. Nous faisons partie des États qui condamnent la peine capitale en toutes circonstances, mais dans ce cas particulier, étant donné les conséquences que cela peut avoir sur le terrain, je voudrais saisir cette occasion pour condamner les houthistes - qui ne sont pas un gouvernement légitime - et les exhorter à annuler immédiatement ces peines.

Il reste un certain nombre de mesures à prendre – en ce qui concerne la mise en œuvre du processus politique, l'accès sans entrave s'agissant des vivres et de l'aide humanitaire et l'accès aux pétroliers, comme l'a indiqué M. Lowcock. Tous les États Membres de l'ONU qui ont une certaine influence doivent agir, qu'ils soient ou non membres du Conseil. Il faut mettre un terme aux attaques contre l'Arabie saoudite et ses voisins. Il faut que les fonds soient décaissés dans leur intégralité, comme nous nous y sommes engagés. Il faut que les droits de l'homme soient respectés. J'espère que nous pourrions discuter plus en profondeur de ces questions dans le cadre des consultations.

**M. Alotaibi** (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, nous remercions M. Martin Griffiths, M. Mark Lowcock et M. David Beasley de leurs exposés, et nous les assurons de notre plein appui à leurs efforts.

Sept mois se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Stockholm, sept mois d'impasse en ce qui concerne les trois piliers de l'Accord, en dépit de l'engagement pris par le Conseil de sécurité

de promouvoir une solution politique sur la base du dialogue parrainé par l'ONU, en adoptant à l'unanimité les résolutions 2451 (2018) et 2452 (2019), ainsi que la résolution 2481 (2018), qui souligne la nécessité d'appliquer intégralement l'Accord. Néanmoins, malgré le temps qui s'est écoulé, aucune mesure constructive visant à atteindre les objectifs escomptés n'a été prise.

Le blocus sans précédent imposé à Taëz continue d'infliger des souffrances aux hommes, femmes et enfants qui habitent cette ville depuis plus de quatre ans, et aucune mesure concrète n'a été prise pour mettre en œuvre les accords concernant Taëz. En plus des souffrances quotidiennes de milliers de familles yéménites qui souhaitent revoir leurs proches emprisonnés, détenus ou victime de disparitions forcées, aucun progrès n'a été accompli en vue de la mise en œuvre de l'accord sur l'échange de prisonniers. En dépit de nombreuses réunions du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'Accord, de nombreuses difficultés ont entravé la mise en œuvre de l'accord relatif à la libération de toutes les personnes emprisonnées, détenues, enlevées ou victimes de disparitions forcées.

S'agissant de l'Accord sur Hodeïda, dont la mise en œuvre intégrale revêt une dimension humanitaire et qui repose sur les accords et les arrangements adoptés par le Comité de coordination du redéploiement lors de ses nombreuses réunions, qui ont abouti à un accord sur le redéploiement des forces en dehors de Hodeïda sous la supervision du Comité tripartite, nous nous félicitons de la reprise des travaux du Comité après une pause de cinq mois. En outre, nous réaffirmons l'importance de la poursuite de ces réunions et de la mise en œuvre intégrale de l'Accord. Nous devons tenir compte du rôle de premier plan que joue le mécanisme tripartite de vérification et de suivi afin de permettre au Gouvernement yéménite de jouer en toute souveraineté le rôle qui lui revient dans les processus de suivi du redéploiement dans la ville de Hodeïda.

Nous réaffirmons notre ferme position, à savoir qu'il n'y a pas de solution militaire à cette crise, et nous reprenons à notre compte la déclaration de l'Envoyé spécial selon laquelle une désescalade militaire s'impose. Nous réaffirmons qu'il importe de veiller à la mise en œuvre intégrale et concrète de toutes les dispositions de l'Accord de Stockholm, ce qui est le meilleur moyen de créer les conditions propices en vue de la reprise du prochain cycle de consultations, qui portera sur des questions globales en vue du règlement de la crise.

Pour ce qui est de la situation en matière de sécurité, l'État du Koweït condamne avec la plus grande fermeté les attaques persistantes contre des infrastructures civiles et critiques en Arabie saoudite. Nous appuyons pleinement le Royaume et toutes les mesures qu'il a prises pour préserver sa sécurité et son intégrité territoriale. Les attaques incessantes perpétrées par les houthistes contre le territoire saoudien constituent une violation flagrante du droit international humanitaire et une menace directe à la sécurité et à la stabilité régionales, ce qui justifie l'embargo sur les armes prévu par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

En ce qui concerne la situation humanitaire, lors de la dernière séance (voir S/PV.8551), M. David Beasley a évoqué la possibilité d'appliquer des solutions permanentes pour remédier à la situation humanitaire. Il a averti que le Programme alimentaire mondial (PAM) pourrait être obligé de suspendre ses activités à Sanaa, qui est sous le contrôle des houthistes, ce qui priverait quelque 850 000 personnes de l'accès à l'aide humanitaire. Cet avertissement s'est malheureusement concrétisé le 20 juin en raison de l'intransigeance persistante et de l'absence de réponse aux demandes logiques et légitimes formulées par le PAM, qui appelait à la mise en place d'un système indépendant d'identification des bénéficiaires sur la base de données biométriques, afin d'éviter que l'aide humanitaire ne soit manipulée ou détournée. De surcroît, nous accueillons favorablement les remarques de M. Beasley au sujet de la conclusion d'un accord avec les houthistes pour régler tous les problèmes susmentionnés.

Nous saluons également le rôle positif joué par le Gouvernement yéménite, qui continue de verser des salaires aux fonctionnaires et des pensions aux retraités. En outre, le Comité économique yéménite s'efforce de faciliter le transport de carburant et l'accès aux Red Sea Mills, et d'ouvrir des routes pour l'aide humanitaire, en dépit des graves problèmes de sécurité. Nous réitérons notre appel à toutes les parties pour qu'elles coopèrent avec les organismes humanitaires et de secours, s'abstiennent d'entraver leur mouvement et garantissent la sécurité du personnel, qui mérite toute notre reconnaissance pour les efforts inlassables qu'il déploie afin de fournir une aide humanitaire dans des conditions difficiles.

Pour terminer, nous appelons à nouveau toutes les parties yéménites à appliquer pleinement l'Accord de Stockholm sur la ville de Hodeïda et ses trois ports

et sur l'échange de prisonniers, ainsi que la déclaration d'entente sur Taëz, afin de compléter les efforts que déploie l'Envoyé spécial pour le Yémen en vue de parvenir à une solution politique sur la base des trois mandats convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme d'application, le document final de la Conférence de dialogue national, et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). L'objectif est de mettre fin à la crise, de préserver la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Yémen, et de mettre un terme à l'ingérence dans les affaires intérieures du pays.

**M. Hunter** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants pour leurs observations, ainsi que leurs équipes pour les efforts inlassables qu'elles consentent.

Il est essentiel d'améliorer le processus politique mené par l'ONU, mais l'Organisation se heurte à des obstacles, tant au Yémen qu'à l'extérieur du pays. Le Conseil de sécurité a constaté une escalade régionale provoquée par l'Iran, et nous sommes alarmés par la récente recrudescence des attaques perpétrées par les houthistes, en particulier contre les aéroports civils saoudiens. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher que ces attaques ne compromettent les progrès durablement réalisés sur le plan politique au Yémen, sous l'égide de l'ONU. Nous exhortons les parties à prendre des mesures de désescalade afin de montrer leur attachement à un règlement politique dirigé par les Yéménites.

Dans le cadre de cette désescalade, nous demandons aux houthistes de cesser immédiatement de commettre des attaques au moyen de drones et de roquettes, ainsi que toute autre attaque contre leurs concitoyens et voisins. L'Iran doit cesser de fournir aux houthistes les armes et la technologie utilisées dans ces attaques. Depuis le mois de décembre, le Conseil exhorte le Gouvernement yéménite et les houthistes à démontrer leur attachement à un règlement politique en prenant des mesures de bonne foi pour désamorcer les tensions et garantir le redéploiement à Hodeïda, comme convenu en Suède.

Nous jugeons encourageants les progrès enregistrés à la dernière réunion du Comité de coordination du redéploiement, en ce qu'ils sont un bon exemple de ce qui peut être accompli lorsque les parties travaillent de bonne foi avec l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, et le Président du Comité, le général Michael Lollesgaard.

Comme nous l'avons entendu au Conseil aujourd'hui, nous devons encore nous atteler à des tâches plus ardues, et les parties se doivent de respecter leurs engagements. Cela signifie qu'il faut procéder au redéploiement et parvenir à un consensus sur les sujets de désaccord relatifs aux forces de sécurité locales, tout en continuant à faire preuve de retenue afin que les combats ne menacent pas le cessez-le-feu. Nous nous félicitons de la récente rencontre entre le Président Mansour Hadi Mansour et l'Envoyé spécial Griffiths, et nous espérons qu'elle pourra ouvrir la voie à une collaboration accrue et à une solution politique au conflit.

Les États-Unis déplorent les informations récentes, selon lesquelles les autorités houthistes auraient condamné à mort 30 militants à Sanaa, et rappellent aux houthistes leur engagement en faveur d'un échange de prisonniers et de détenus, conformément à l'Accord de Stockholm. Des progrès tangibles dans l'échange de prisonniers indiqueraient le sérieux avec lequel les parties s'engagent à instaurer un climat de confiance en vue d'un accord mettant fin au conflit.

Comme nous l'ont rappelé les exposés d'aujourd'hui, qui donnent à réfléchir, la situation humanitaire au Yémen est catastrophique. Les États-Unis demeurent gravement préoccupés par le risque croissant de famine au Yémen, en particulier, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, parmi les populations vulnérables. Nous sommes heureux d'apprendre que le Programme alimentaire mondial (PAM) a pu récupérer une partie du blé stocké dans les silos des Red Sea Mills, auxquels il a récemment pu accéder en dépit des obstacles érigés par les houthistes. Nous saluons les efforts du PAM à cet égard.

Nous suivons également de près les négociations entre le PAM et les houthistes visant à permettre la reprise complète de l'aide alimentaire. Tant que les houthistes ne coopéreront pas avec le PAM, le peuple yéménite continuera de souffrir. Nous espérons trouver une solution qui donne la priorité aux besoins des Yéménites vulnérables, et nous condamnons les efforts déployés par les houthistes pour entraver les activités humanitaires en détournant l'aide.

Nous devons veiller à ce que l'aide humanitaire continue d'être fournie efficacement aux millions de personnes dans le besoin. Rien ne saurait excuser l'obstruction de l'aide humanitaire des Nations Unies au Yémen. Les États-Unis demeurent l'un des principaux fournisseurs d'aide humanitaire au pays. Nous nous joignons à l'appel lancé aujourd'hui à tous les donateurs

pour qu'ils aident davantage le Yémen et honorent les engagements financiers qu'ils ont pris à Genève, en février dernier.

Les États-Unis appuient les efforts déployés par l'ONU pour préserver l'intégrité de ses programmes d'aide humanitaire afin que l'aide vitale parvienne directement à celles et ceux qui en ont besoin. Les personnes qui cherchent à frauder ou à détourner cette aide violent les principes humanitaires internationalement reconnus et alimentent directement et intentionnellement la grave crise humanitaire que traverse le Yémen. Nous continuons d'encourager toutes les parties à respecter les principes humanitaires d'indépendance, de neutralité et d'impartialité pour éviter de créer des situations plus précaires pour les populations vulnérables au Yémen.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie l'Envoyé spécial, M. Griffiths, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Lowcock, et le Directeur du Programme alimentaire mondial, M. Beasley, pour leurs interventions.

Je souhaite tout d'abord réaffirmer ici avec force le plein et entier soutien de la France aux efforts de l'Envoyé spécial Martin Griffiths, ainsi que du général Lollesgaard. Je leur renouvelle la pleine confiance de la France. Nous venons de l'entendre, après des semaines de blocage, les parties ont réussi à se réunir de nouveau au sein du Comité de coordination du redéploiement, en début de semaine, et à s'entendre sur les principes généraux pour concrétiser sur le terrain la phase 1 et la phase 2 de l'Accord sur Hodeïda. C'est un pas encourageant, et nous saluons la reprise des discussions. Mais ce n'est qu'une première étape. Les parties doivent maintenant mettre en œuvre rapidement et concrètement les points agréés et rester engagées de bonne foi au sein du Comité et avec l'Envoyé spécial.

Alors que nous venons de renouveler à l'unanimité le mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda pour six mois, via la résolution 2481 (2019), la France lui réitère son plein soutien. Sa présence sur le terrain est décisive pour observer et faciliter le redéploiement, comme le prévoit la résolution 2452 (2019), mais également pour permettre aux parties de renouer des liens de confiance. L'opérationnalisation croissante de la force est une bonne chose, et nous appelons les Nations Unies à poursuivre le déploiement de ses pleines capacités sur le terrain. Il appartient donc aux parties d'assurer leur pleine sécurité et la libre circulation.

Les efforts de l'Envoyé spécial sont d'autant plus importants dans le contexte sécuritaire régional, qui s'est récemment dégradé. Les tensions actuelles dans le Golfe sont extrêmement préoccupantes. Elles risquent d'avoir un impact sur la situation au Yémen et sur la bonne disposition des parties à avancer dans leurs discussions pour la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm et, au-delà, pour trouver une issue politique au conflit actuel.

La France a été très claire : nous avons fermement condamné les dernières attaques perpétrées et revendiquées par les houthistes, notamment celles sur l'aéroport d'Abha, qui ont déjà provoqué un mort et plusieurs dizaines de blessés. Ces attaques sont inacceptables et doivent cesser. Nous avons ainsi appelé l'ensemble des parties à s'abstenir de toute escalade susceptible de déstabiliser davantage la région et de compromettre la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm dans toutes ses dimensions, et la reprise des discussions en vue d'une solution pacifique. À cet égard, le redéploiement militaire annoncé par les autorités émiriennes, s'agissant notamment de la région de Hodeïda, peut constituer une opportunité en faveur d'une désescalade, et nous espérons que cette décision puisse être utilisée pour faciliter l'obtention d'une solution politique à la crise par toutes les parties.

Nous restons, par ailleurs, extrêmement préoccupés par la poursuite de la dégradation de la situation humanitaire et sécuritaire. Il est plus que jamais essentiel de protéger les civils, y compris les femmes et les enfants. Ces derniers sont particulièrement vulnérables : ils sont presque 2 millions en état de malnutrition aiguë sévère.

Je souhaite réaffirmer tout notre soutien aux acteurs humanitaires pour leurs efforts dans ce contexte difficile. Ils doivent eux aussi être protégés. L'accès commercial et humanitaire, qu'il faut garantir, a été encore d'autant plus entravé par la fermeture de la route entre Aden et Sanaa, mais aussi par les obstructions, notamment des houthistes, ce qui est inacceptable alors que, comme l'a décrit M. Beasley, le pays risque toujours de sombrer dans la famine. Nous appelons donc les parties à tout faire pour faciliter la mise en œuvre du plan d'intervention humanitaire et permettre d'agir dans le plein respect des principes de neutralité, d'indépendance, d'impartialité et d'humanité.

Je conclurai par ce point : il ne faut pas perdre de vue que notre objectif collectif est de trouver une solution politique pour sortir du conflit actuel. L'Accord

de Stockholm est une première étape pour faciliter l'établissement de liens de confiance entre les parties. C'est pour cette raison que l'obtention de résultats dans sa mise en œuvre est utile pour aider à la reprise de discussions politiques.

La solution militaire ne peut pas et ne doit pas être une option. La relance de ces discussions pour parvenir à un accord politique global et inclusif, tenant compte de la diversité des acteurs yéménites, incluant les femmes et les représentants de la société civile, est la seule véritable perspective pour mettre un terme au conflit et à la crise humanitaire. La mobilisation et l'unité du Conseil sont notre meilleur atout pour avancer sur ce chemin certes difficile, mais qui est la seule option pour ramener la paix à laquelle les Yéménites aspirent.

**M. Singer Weisinger** (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions les intervenants des exposés présentés aujourd'hui. Nous avons écouté avec attention les explications relatives à l'application de l'Accord de Stockholm, ainsi que l'exposé préoccupant sur la situation humanitaire.

Nous condamnons énergiquement tous les actes de violence commis par les deux parties dans le cadre de ce conflit, et nous appelons à la cessation des hostilités et des provocations qui mettent en péril les progrès accomplis, en particulier le cessez-le-feu. À cette fin, le concours de tous est nécessaire, en particulier la participation des femmes et des jeunes.

En dépit de la poursuite des affrontements dans la province de Hodeïda, nous nous félicitons qu'un accord ait été conclu concernant le nouveau mécanisme de supervision du cessez-le-feu et de la désescalade militaire. Dans le cadre de cet accord, comme l'a souligné M. Griffiths, il a également été décidé de créer des comités chargés de surveiller le respect du cessez-le-feu avec la participation de représentants des deux parties et de l'ONU.

En outre, comme l'a souligné M. Lowcock, la situation humanitaire reste catastrophique. Depuis le début de l'année, de nouveaux cas de choléra ont continué d'être recensés, et un demi-million de personnes sont touchées par la maladie. Nous estimons donc que les acteurs concernés doivent mener une intervention énergique et coordonnée pour améliorer les conditions de vie des plus vulnérables, en particulier les enfants.

Nous remercions M. Beasley de son exposé instructif, dans lequel il a décrit avec éloquence la situation actuelle concernant la distribution de l'aide

dans certaines zones contrôlées par Ansar Allah. Nous regrettons que l'aide ait dû être progressivement suspendue, et nous réitérons que pour que l'action humanitaire soit efficace, il importe de respecter les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, et que le non-respect de ces principes menace le bien-être des populations touchées. C'est pourquoi nous ne pouvons permettre que la faim devienne une arme de guerre, et nous sommes certains que le dialogue permettra d'arriver à des compromis en vue de répondre aux besoins alimentaires de la population. Nous espérons que sur la base de l'annonce faite aujourd'hui par M. Beasley, un accord pourra être signé.

D'un autre côté, nous voudrions appeler l'attention sur le problème des mines et des engins explosifs improvisés, qui empêchent les organismes humanitaires de parvenir jusqu'aux populations dans le besoin. Les zones civiles doivent de toute urgence être débarrassées des mines et des engins explosifs. Le déminage doit s'effectuer non seulement dans les zones habitées, mais également sur les terres agricoles, afin que les personnes puissent se rendre dans leurs champs en toute sécurité.

Nous faisons écho à la préoccupation exprimée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme après la condamnation à mort de 30 personnes, dont une majorité d'universitaires et d'étudiants, par un tribunal pénal spécialisé de première instance créé par les autorités *de facto* à Sanaa. Les personnes mises en accusation doivent bénéficier de garanties de procédure régulière et de procès équitables, et tout chef d'accusation reposant sur des motivations politiques doit être abandonné.

Enfin, le Conseil de sécurité reste uni dans la recherche d'une solution politique au conflit au Yémen. Nous réitérons le ferme appui de notre délégation aux efforts inlassables que déploie M. Griffiths pour parvenir à une solution. Nous appelons les parties à participer de bonne foi aux négociations et à honorer leurs engagements dans le même esprit manifesté à Stockholm en décembre.

**M. Mabhongo** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions tous les intervenants des exposés détaillés, instructifs et véritablement éclairants qu'ils ont présentés ce matin.

L'Afrique du Sud demeure profondément préoccupée par la gravité de la situation humanitaire et sécuritaire au Yémen. La violence incessante, notamment

les attaques contre l'aéroport international d'Abha, reste inacceptable et doit être condamnée. L'Afrique du Sud est fermement convaincue que pour garantir le règlement à long terme de la crise au Yémen, toutes les parties doivent s'engager en faveur d'un processus politique. Avec cet objectif à l'esprit, nous saluons les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda et le rôle que joue la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH).

Nous appuyons le renouvellement du mandat de la MINUAAH pour six mois supplémentaires, qui a été approuvé à l'unanimité par le Conseil lundi (voir S/PV.8572). Nous encourageons donc toutes les parties – qui, en signant l'Accord de Stockholm, ont manifesté leur volonté d'œuvrer à son application – à n'épargner aucun effort pour appliquer pleinement tous les éléments de l'Accord, à savoir le cessez-le-feu et le redéploiement des forces, la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire et, enfin, un échange de prisonniers. L'Afrique du Sud appelle toutes les parties à observer une désescalade dans les affrontements dans les autres parties du pays et à adhérer à un cessez-le-feu général pour faciliter le dialogue et des négociations pacifiques ouvertes à tous. Nous réitérons que la réussite de l'Accord de Stockholm exigera la mise en œuvre soutenue de mesures de confiance par les deux parties.

L'exposé présenté ce matin par M. Lowcock était un rappel douloureux de la situation humanitaire désespérée au Yémen. Ma délégation appelle donc toutes les parties à faire en sorte que l'aide humanitaire nécessaire arrive à destination dans la sécurité sans être utilisée comme moyen d'alimenter le conflit. À cet égard, nous sommes préoccupés par la récente suspension partielle de l'aide alimentaire fournie par le Programme alimentaire mondial, dont les terribles répercussions ont été clairement expliquées ce matin par le Directeur exécutif Beasley. Nous demandons que ce problème soit réglé pour que l'aide puisse de nouveau être acheminée vers les populations dans le besoin. Toute entrave à l'acheminement de cette aide humanitaire vitale ne fait qu'exacerber une crise déjà grave.

Enfin, nous réitérons qu'un règlement durable ne peut être que négocié, sur la base d'un processus politique dirigé par les Yéménites, non exclusif et juste, qui privilégie avant tout les intérêts et le bien-être de tous les citoyens yéménites.

**M. Ipo** (Côte d'Ivoire) : Ma délégation félicite M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire

général pour le Yémen; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; ainsi que M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), pour leurs exposés circonstanciés sur les derniers développements de la situation au Yémen.

Au moment où le Conseil de sécurité vient de renouveler, pour six mois, le mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH), mon pays note avec regret que le processus de paix au Yémen peine à enregistrer les avancées escomptées dans la mise en œuvre des dispositions pertinentes de l'Accord de Stockholm. La Côte d'Ivoire exhorte les acteurs yéménites à saisir l'opportunité de ce renouvellement pour s'engager résolument dans la voie du dialogue, comme stipulé dans l'Accord de Stockholm.

Concernant l'Accord sur Hodeïda, ma délégation est d'avis qu'il est indispensable que toutes les parties se conforment scrupuleusement au respect du cessez-le-feu et à la poursuite du redéploiement des forces militaires, notamment le retrait des houthistes des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, sous l'égide du Comité de coordination du redéploiement.

Tout en contribuant à l'instauration d'un environnement de confiance, le respect du cessez-le-feu impulsera sans aucun doute la reprise totale des activités du PAM et le déploiement des inspecteurs du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies au Yémen en vue d'assister les autorités portuaires à accroître les capacités des ports et les ressources générées. Mon pays estime par ailleurs qu'il est urgent de mettre en œuvre les points de l'Accord de Stockholm relatifs à l'échange de 15 000 prisonniers et à la déclaration d'entente sur la ville de Taëz pour l'ouverture de couloirs humanitaires.

En dépit de la complexité des défis actuels, mon pays réaffirme sa conviction que le retour à la paix et à la stabilité durables au Yémen demeure possible grâce au dialogue et à des compromis courageux entre tous les acteurs de la crise. Ma délégation salue, à cet égard, les efforts constants de médiation de M. Martin Griffiths, qui ont permis aux parties belligérantes, le 15 juillet 2019, de s'engager à respecter le cessez-le-feu et à faciliter le redéploiement des forces du port de Hodeïda. Mon pays appelle les acteurs régionaux à soutenir, par une implication constructive, les efforts de médiation en cours et l'engagement des parties yéménites pour aboutir à des résultats probants.

Après plusieurs années de conflit, le Yémen est aujourd'hui un pays exsangue où, selon les agences de Nations Unies, 24 millions de personnes sont en situation d'urgence humanitaire, 14 millions en situation d'insécurité alimentaire, sans compter les 3,3 millions de personnes déplacées internes. Cette situation préoccupe d'autant plus mon pays que les entraves délibérées et inacceptables à l'acheminement de l'aide alimentaire y sont légion et ont conduit à la suspension partielle de l'aide humanitaire le 20 juin 2019. Nous espérons une conclusion rapide de l'accord annoncé par M. Beasley afin de permettre la reprise complète de l'assistance du PAM aux populations dans le besoin.

Ma délégation lance à cet égard un appel pressant aux parties yéménites à s'abstenir de toute instrumentalisation et manipulation de l'aide humanitaire, qui constituent une violation grave du droit international humanitaire et de la résolution 2417 (2018). Elle les appelle également à respecter l'obligation de protection des civils et à mettre un terme au recrutement d'enfants soldats.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réaffirme son soutien à M. Martin Griffiths, M. Mark Lowcock et M. David Beasley, pour leurs efforts inlassables en faveur d'un règlement politique du conflit yéménite et de la mobilisation des ressources nécessaires pour enrayer les effets néfastes de la crise humanitaire. Elle exprime également ses encouragements aux équipes d'observation du Comité de coordination du redéploiement et de la MINUAAH conduites par le général Michael Lollesgaard, pour leur détermination à créer l'environnement nécessaire à une résolution définitive et durable de la crise au Yémen.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, David Beasley, de nous avoir donné un aperçu complet de la situation militaire, politique et humanitaire en République du Yémen.

Nous appuyons les efforts de médiation de M. Griffiths et du général Michael Lollesgaard, qui s'efforcent d'amener les parties au conflit yéménite à reconnaître la futilité d'une solution militaire. Nous sommes convaincus que la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm reste possible. À cet égard, nous nous félicitons des progrès réalisés par les parties à la réunion conjointe du Comité de coordination du redéploiement,

sous la direction du général Lollesgaard, en particulier en ce qui concerne l'élaboration de mesures de confiance.

L'achèvement du redéploiement des forces armées des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa contribuera sans aucun doute à débloquent d'autres aspects de l'Accord de Stockholm, notamment l'échange de prisonniers et la désescalade des tensions à Taëz, et à susciter des discussions sur les paramètres d'un règlement.

Nous avons tous voté pour la prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. Nous sommes convaincus que la poursuite du déploiement d'une présence internationale facilitera la séparation des parties en conflit dans la ville et favorisera la stabilisation générale de la situation au Yémen. Cependant, il ne faut pas s'attendre à des résultats immédiats, car la majeure partie du travail reste à faire. La Russie continuera d'apporter son aide à la médiation des Nations Unies au Yémen, à la fois à titre national et en tant qu'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

M. Lowcock et M. Beasley ont dressé aujourd'hui un tableau décourageant de la situation en République du Yémen, qui connaît l'une des pires crises humanitaires au monde. La crise est de nature structurelle. Elle a infligé des dommages irréparables à la population, à l'économie et aux infrastructures civiles du Yémen. Des millions de Yéménites meurent de faim, n'ont pas accès aux fournitures et aux services médicaux nécessaires et ont cruellement besoin de divers types d'assistance. Le pays est de nouveau aux prises avec une épidémie de choléra. La situation se détériore de jour en jour et va bientôt atteindre un point de non-retour. La fourniture de l'aide humanitaire au Yémen doit être une priorité de notre action et doit se faire sur une base non discriminatoire, quelle que soit la partie qui contrôle une zone donnée.

Nous appelons une fois de plus à un cessez-le-feu universel, garantissant un accès humanitaire sans entrave à toutes les régions du pays et le respect inconditionnel des dispositions du droit international humanitaire. Toutes les parties au conflit yéménite doivent cesser immédiatement de mener des frappes aveugles contre les installations civiles, renoncer aux discours agressifs et provocateurs et faire preuve de retenue.

Pour terminer, nous rappelons la résolution 598 (1987), comme nous le faisons si souvent. La résolution a chargé le Secrétaire général d'élaborer un dispositif de sécurité et de confiance dans la région, en collaboration avec les États de la région. Ce dispositif,

qui rassemblerait tous les États clefs de la région, à savoir les pays du Golfe persique et l'Iran, non seulement renforcerait une sécurité globale et indivisible dans cette partie du monde, mais contribuerait également à régler les crises anciennes et nouvelles, notamment le conflit au Yémen.

À cet égard, notre proposition consistant à commencer à élaborer un ensemble de mesures de sécurité et de confiance pour le golfe Persique et, à terme, pour l'ensemble du Moyen-Orient, reste valable et pertinente. Nous l'avons dit à maintes reprises. Cette formule globale contribuerait à remplacer les menaces et la situation conflictuelle par le dialogue et la coopération et à améliorer l'environnement général, ce qui, soit dit en passant, contribuerait grandement au succès des efforts déployés par le Yémen sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

**M. Lewicki** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier tous les intervenants de leurs exposés détaillés sur la situation actuelle au Yémen. Je saisis également cette occasion pour renouveler l'appui total et constant de la Pologne à tous les efforts déployés par l'Envoyé spécial Martin Griffiths, et pour rendre un hommage sincère à tous les membres courageux du personnel des Nations Unies, hommes et femmes, en particulier ceux qui sont sur le terrain, qui apportent une aide vitale aux hommes, femmes et enfants du Yémen.

S'agissant tout d'abord de la situation à Hodeïda, nous nous félicitons de la récente réunion du Comité de coordination du redéploiement et jugeons encourageante la conclusion d'accords sur les concepts d'opérations pour les deux phases du redéploiement mutuel. Selon nous, il est essentiel de préserver le cessez-le-feu et d'accélérer la mise en œuvre des étapes restantes du redéploiement, en pleine coopération avec la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH). Par ailleurs, nous encourageons les parties à prendre des mesures sérieuses pour assurer la mise en œuvre intégrale de toutes les dispositions de l'Accord de Stockholm.

Le cessez-le-feu à Hodeïda se voulait une mesure de renforcement de la confiance destiné à contribuer à ouvrir la voie à la reprise du processus politique. Il a montré qu'un dialogue direct entre les parties est possible. Mais l'Accord sur Hodeïda lui-même ne règlera pas le conflit et ne mettra pas fin à la violence qui s'est intensifiée d'autres provinces du Yémen. Comme Mark

Lowcock l'a souligné, les conflits et la violence se poursuivent dans de nombreux endroits du pays.

Nous sommes fermement convaincus que le moment est venu de redoubler d'efforts pour trouver une solution globale au conflit via la reprise du processus politique, qui doit être mené parallèlement à la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm. Je tiens à réitérer que nous appuyons fermement les efforts inlassables que déploie l'Envoyé spécial à cet égard, et nous appelons toutes les parties à collaborer de manière constructive avec M. Griffiths, parce que, comme M. David Beasley l'a dit, si l'ONU et la communauté internationale sont en train de fournir une assistance au Yémen, c'est parce que toutes les parties au conflit n'ont pas assumé la responsabilité qui leur incombe de protéger la population civile et de lui fournir les conditions qui lui permette de vivre dans la paix et la sécurité.

Nous exhortons aussi à cet égard toutes les parties à s'abstenir de mesures susceptibles de saper le processus politique mené sous l'égide de l'ONU. Comme d'autres délégations, nous condamnons toutes les attaques contre le territoire de l'Arabie saoudite, car elles constituent une menace contre la sécurité du Royaume et pourraient nuire à la stabilité de toute la région. À cet égard, je voudrais me faire l'écho de Martin Griffiths et souligner que nous devons faire en sorte que le Yémen reste en dehors d'autres conflits potentiels en cours dans la région.

Étant donné l'environnement sécuritaire précaire actuel, il est essentiel que les parties réduisent les tensions et fassent preuve de la plus grande retenue. Elles doivent aussi respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et assurer en permanence la protection des civils. Comme nous ne cessons de le souligner dans cette salle, le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme n'est pas un choix; c'est une obligation au titre du droit international.

Le conflit prolongé au Yémen a créé une situation où la survie de millions de Yéménites dépend entièrement de l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous venons d'entendre les exposés de Mark Lowcock et David Beasley, dans lesquels ils ont dressé un tableau, hélas, assez sombre, de la situation. Permettre à l'aide humanitaire de parvenir à tous ceux qui en ont besoin n'est pas un choix; c'est, encore une fois, une responsabilité et une obligation des parties au conflit. C'est pourquoi nous leur demandons instamment



d'autoriser et de faciliter le flux des importations humanitaires et commerciales, notamment les livraisons de carburant à l'intérieur du pays, ainsi que de garantir un accès sûr et sans entrave de l'aide et du personnel humanitaires à toutes les régions du pays. Toutes les restrictions bureaucratiques imposées à la circulation des convois humanitaires – et, à cet égard, je voudrais me référer à l'intervention de David Beasley – et toutes les formes de déni d'accès humanitaire, de détournement des ressources ou d'ingérence dans les opérations humanitaires sont tout simplement inacceptables.

Je tiens également à me faire l'écho de l'intervention de l'Ambassadrice Pierce pour exhorter les houthistes à annuler les condamnations à mort qu'ils ont imposées et demander à toutes les parties de se conformer à leurs obligations au titre du droit international, en particulier le droit international des droits de l'homme.

Pour terminer, je saisis cette occasion pour exprimer le plein appui de la Pologne à l'action que tous les organismes des Nations Unies et leur personnel mènent au Yémen, ainsi que pour saluer la prorogation du mandat de la MINUAAH.

**M. Ndong Mba** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous avons écouté très attentivement les informations que nous ont communiquées l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths; le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock; et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. David Beasley, que nous remercions pour les exposés détaillés et précieux qu'ils nous ont présentés. Nous tenons à réaffirmer ici notre plein appui à l'action menée par M. Griffiths, et nous l'encourageons à poursuivre sa noble mission pour le bien du peuple yéménite.

Alors que nous sommes réunis une fois de plus aujourd'hui pour analyser le conflit au Yémen, qui en est à sa cinquième année, la République de Guinée équatoriale voudrait saluer et appuyer vivement la bonne gestion du système des Nations Unies et d'autres acteurs internationaux, dont le seul objectif est de mettre le plus rapidement fin à cette crise dont pâtissent les femmes, les enfants et toute la population civile yéménite.

À la fin de 2018, nous avons observé avec plaisir la bonne gestion de la médiation menée par M. Griffiths, qui a abouti à la réunion en Suède. Compte tenu des échecs que nous avons connus par le passé, nous avons considéré comme un succès l'acceptation

par les parties yéménites de se rencontrer, de négocier et de parvenir à un consensus sur les différents aspects de l'Accord de Stockholm. Nous avons toujours reconnu ce pas important, mais pour l'instant le plus important c'est que les dirigeants des parties veillent à mettre strictement en oeuvre cet engagement et à coopérer et à collaborer avec l'Envoyé spécial en toute bonne foi. L'attachement au processus politique et le partenariat avec l'ONU, par l'intermédiaire de l'Envoyé spécial, sont en effet essentiels pour atteindre les objectifs de paix, de stabilité et d'amélioration des conditions de vie de la population touchée par le conflit.

Malgré les retards constatés dans la mise en oeuvre de l'Accord, nous nous sommes félicités de ce qu'a dit l'Envoyé spécial à la séance de juin (voir S/PV.8551), à savoir que les parties ont en général continué à limiter la violence dans l'ensemble de la province pendant les six mois complets qui ont suivi l'entrée en vigueur de l'Accord à la mi-décembre 2018, et qu'au cours des cinq mois qui ont suivi le cessez-le-feu, le nombre de victimes civiles a été réduit de 68 %. De la même manière, nous avons pris note avec satisfaction du fait que les parties belligérantes ont continué, au cours des derniers mois, à collaborer de façon constructive avec le Comité de coordination du redéploiement en ce qui concerne les première et deuxième phases du redéploiement. Il importe que cette collaboration conduise à un accord sur le mécanisme de suivi tripartite.

En outre, notre délégation demande aux parties de s'employer fermement à appliquer les autres aspects de l'Accord, comme l'application de l'accord sur l'échange des prisonniers et des détenus et du mémorandum d'entente sur Taëz, qui sont tout aussi importants pour avancer vers la réalisation des objectifs fixés.

La République de Guinée équatoriale est extrêmement préoccupée par la crise humanitaire qui affecte le Yémen du fait du conflit. L'aggravation de l'insécurité alimentaire, les épidémies et l'effondrement du système de santé, ainsi que l'inflation et le déclin économique, ont grandement contribué à l'aggravation de cette crise.

Face à cette situation, nous notons avec inquiétude la décision prise par le Programme alimentaire mondial de suspendre partiellement la fourniture de l'aide humanitaire dans la capitale du pays. Nous exhortons donc les autorités des parties belligérantes à trouver une solution aux incidents qui ont provoqué cette suspension, afin que l'aide puisse être rétablie et distribuée aux milliers de personnes qui en ont besoin.

Bien qu'un accord n'ait pas encore été conclu, nous jugeons positives les négociations en cours, et nous saluons les efforts du Programme alimentaire mondial pour atteindre cet objectif.

De même, nous réitérons notre préoccupation quant à l'aggravation de l'épidémie de choléra qui se propage rapidement et qui a emporté des milliers de vies humaines depuis qu'elle s'est déclarée dans le pays. À cet égard, nous exhortons toutes les parties à faciliter l'accès humanitaire à ces personnes, qui ont besoin de médicaments et d'autres services. Nous exhortons également les parties à permettre aux déplacés dans tout le pays d'avoir accès à la nourriture, aux soins médicaux et à un logement.

Enfin, nous tenons, d'une part, à souligner qu'il importe de progresser sur toutes les questions abordées, qui méritent une solution durable afin de garantir la possibilité que les parties reprendront les pourparlers autour d'un règlement politique global et, d'autre part, à réaffirmer notre plein appui aux efforts diplomatiques de l'Envoyé spécial, M. Griffiths, ainsi qu'aux travaux dont s'acquittent le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Lowcock, et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. Beasley, pour atténuer la douleur des populations et régler le conflit au Yémen.

**M. Yao Shaojun (Chine)** (*parle en chinois*) : En premier lieu, je remercie l'Envoyé spécial Griffiths, le Secrétaire général adjoint Lowcock et le Directeur exécutif Beasley de leurs exposés. La Chine appuie les efforts que déploie l'Envoyé spécial Griffiths pour faire avancer le processus politique au Yémen et félicite l'ONU et le Programme alimentaire mondial (PAM) de leur inlassable travail pour améliorer la situation humanitaire dans le pays.

L'Accord de Stockholm, étape importante vers le règlement politique de la question yéménite, doit être appliqué sérieusement. Grâce aux efforts de la communauté internationale et des parties yéménites, le cessez-le-feu est globalement respecté à Hodeïda et le redéploiement progresse. Tout récemment, les parties yéménites, qui ont participé à la première réunion en face à face du Comité de coordination du redéploiement organisée depuis février, se sont entendus sur un mécanisme et sur de nouvelles mesures visant à renforcer le cessez-le-feu et la désescalade à Hodeïda.

Dans le cadre des bons offices de l'ONU, les parties yéménites doivent poursuivre le dialogue et les

consultations visant à régler les questions en suspens relatives, par exemples, aux forces de sécurité locales, aux recettes des ports concernés et aux échanges de prisonniers. L'Envoyé spécial du Secrétaire général, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) et le Comité de coordination du redéploiement doivent renforcer le dialogue et la collaboration en vue de générer des synergies à même de promouvoir le règlement des questions susmentionnées.

Le Conseil doit continuer à préserver son unité et à apporter un appui au processus politique au Yémen. La Chine se félicite de l'adoption de la résolution 2481 (2019), qui renouvelle pour six mois le mandat de la MINUAAH. Depuis le déploiement de la Mission, on a recensé moins d'incidents de violence à Hodeïda et les opérations de la Mission ont été globalement efficaces.

Compte tenu de la complexité de l'environnement à Hodeïda, la Mission doit venir à bout de difficultés administratives, logistiques et sur le plan de la sécurité. Les parties yéménites doivent renforcer leur coopération avec l'ONU pour permettre l'acheminement de l'assistance et faciliter le déploiement de la Mission et l'exécution de son mandat. La Chine appuie la MINUAAH tandis qu'elle continue de superviser le cessez-le-feu, de redéploier les forces et d'effectuer les opérations de déminage, et salue le travail effectué par la Mission et le dévouement de son personnel. La Chine encourage les parties yéménites, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil, notamment la résolution 2216 (2015), de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, et des textes issus de la Conférence de dialogue national sans exclusive, à revenir sur la voie du dialogue pour régler la question yéménite par des moyens politiques. La souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen doivent être préservées.

Sachant que les pays de la région jouent un rôle important dans le dossier yéménite, la Chine est favorable à ce qu'ils renforcent leur dialogue et leur coopération avec l'ONU afin de créer les conditions qui permettront aux parties yéménites d'apaiser les tensions, de renforcer la confiance mutuelle et de faire progresser le processus politique. La Chine condamne toutes les attaques contre les civils et les infrastructures civiles.

Depuis que la guerre a éclaté au Yémen, le peuple yéménite subit la violence, la faim, la maladie et les déplacements, entre autres menaces. La Chine est profondément préoccupée par la situation humanitaire au Yémen. La communauté internationale doit accroître

son assistance, fournir un appui adapté en espèces et en nature et honorer en temps voulu les contributions qu'elle a annoncées. Toutes les parties concernées doivent garantir l'accès humanitaire au Yémen, de sorte que les fournitures humanitaires puissent parvenir à toutes les personnes et régions qui ont besoin d'aide.

La Chine suit de près la crise alimentaire au Yémen et appuie l'action menée par le PAM pour améliorer les conditions de vie de la population yéménite. La Chine a également fourni au Yémen de multiples cargaisons d'aide humanitaire, comportant notamment des vivres et des médicaments, par les canaux bilatéraux et multilatéraux, et continuera de faire tout son possible pour aider le peuple yéménite à remédier à la pénurie de produits de première nécessité, tels que les vêtements, l'alimentation, les médicaments et les soins de santé.

**M. Pecsteen de Buytswerve** (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier Martin Griffiths, Marc Lowcock, et David Beasley pour leurs exposés.

Nous nous réjouissons de l'adoption à l'unanimité de la résolution portant renouvellement de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) et appelons tous les acteurs à faciliter sa mise en œuvre intégrale dans les meilleurs délais.

Nous prenons note positivement des résultats de la dernière réunion du Comité de coordination du redéploiement à Hodeïda, notamment les accords sur la désescalade et le concept des opérations des phases 1 et 2 du redéploiement. Nous appelons toutes les parties à mettre entièrement en œuvre l'accord sur le retrait, à respecter le cessez-le-feu intégralement et à résoudre les points de désaccord en suspens, y compris la question des forces locales de sécurité. Nous continuons à appeler toutes les parties à mettre en œuvre l'Accord de Stockholm dans son entièreté, y compris l'accord sur l'échange de prisonniers et l'accord sur Taëz.

Par ailleurs, la Belgique encourage l'Envoyé spécial à poursuivre la préparation des prochaines étapes dans le processus politique, qui doit être inclusif. L'Accord sur Hodeïda revêt une importance particulière pour la situation humanitaire mais le cœur du conflit nécessite une solution politique durable et inclusive. Nous réitérons notre plein soutien aux efforts de l'Envoyé spécial Martin Griffiths.

La violence dans le reste du pays continue et aggrave le manque de confiance entre les parties. En outre, cette violence a un impact sur l'accès à l'aide humanitaire. Nous appelons toutes les parties à la

cessation des hostilités dans l'ensemble du pays. La Belgique reste très préoccupée par le nombre élevé d'enfants victimes, à la suite d'attaques aériennes et de combats au sol, et exige que toutes les parties prennent immédiatement des mesures pour protéger les enfants. De plus, nous condamnons fermement les attaques avec des drones et des missiles sur des cibles civiles en Arabie saoudite, qui ont été revendiquées par les houthistes. Ces attaques sont inacceptables.

Des efforts sont indispensables pour améliorer la situation humanitaire, qui reste catastrophique, comme nous venons de l'entendre à nouveau ce matin. Nous félicitons les agences humanitaires pour leur travail remarquable en dépit des difficultés. Il est primordial que toutes les parties facilitent l'accès de l'aide humanitaire et qu'elles respectent le droit international humanitaire. En particulier, nous condamnons fermement tout détournement de l'aide humanitaire. L'aide doit parvenir à ceux qui en ont besoin. Nous sommes préoccupés de ce que la situation à Sanaa ne soit toujours pas résolue. Comme David Beasley vient de l'annoncer, nous espérons qu'un accord sera signé au plus vite.

Nous notons avec préoccupation la situation financière qui a été décrite par Mark Lowcock. Pour sa part, la Belgique a versé sa contribution au Fonds humanitaire pour le Yémen. Nous appelons les autres contributeurs à faire de même.

Enfin, il est essentiel de pouvoir continuer l'examen des violations commises sur le territoire.

Nous appelons les parties à respecter leurs obligations et leurs engagements découlant du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. En ce sens, la Belgique est alarmée par la condamnation à la peine de mort par les houthistes de 30 personnes à Sanaa. Ces personnes figurent sur la liste pour l'échange des prisonniers. L'accord sur les prisonniers doit être mis en œuvre dans les plus brefs délais.

**M. Djani** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Martin Griffiths, M. Mark Lowcock et M. David Beasley de leurs exposés. Ils peuvent compter sur le plein appui de l'Indonésie dans le cadre de leurs activités. À la suite de ces exposés, nous voudrions souligner trois points importants.

Premièrement, nous saluons l'accord conclu portant sur de nouvelles mesures visant à renforcer le cessez-le-feu et les concepts d'opérations pour les deux phases du redéploiement, durant la réunion conjointe

du Comité de coordination du redéploiement. S'il est mis en œuvre, cet accord permettra de désamorcer davantage les tensions dans la région. Il s'agit également d'un autre pas en avant vers la mise en œuvre intégrale de l'Accord sur Hodeïda. Nous partageons pleinement l'avis de Martin Griffiths quant au fait que cet Accord ouvre la voie à un processus politique. Toutefois, nous ne devons pas oublier que l'objectif ultime est de parvenir à un accord global. J'espère que cet objectif pourra être atteint dans les meilleurs délais. Je reste optimiste quant à l'action menée par M. Griffiths à cet égard.

Par ailleurs, nous continuons d'insister sur le fait que l'Accord de Stockholm doit être mis en œuvre et que les efforts visant à trouver une solution politique globale pour mettre un terme au conflit doivent se poursuivre. À cet égard, nous réitérons notre appui à l'action menée par l'Envoyé spécial et le général Lollesgaard, et nous les remercions des efforts inlassables qu'ils déploient en quête d'une paix globale au Yémen. À l'instar d'autres orateurs, nous condamnons toute action ou attaque susceptible d'exacerber le conflit, notamment les attaques contre les infrastructures essentielles en Arabie saoudite, qui risquent de mettre en péril la sécurité et la stabilité dans la région.

Deuxièmement, l'Indonésie est vivement préoccupée par le refus des houthistes de coopérer avec le Programme alimentaire mondial (PAM), qui a donné lieu à une suspension partielle de la fourniture de l'aide dans certaines zones sous le contrôle des autorités. Nous comprenons que c'est l'approche que le PAM a dû adopter pour prévenir le détournement d'une aide alimentaire destinée à certaines des populations les plus vulnérables au Yémen. Nous appelons les houthistes à coopérer avec le PAM et nous réitérons notre appui aux efforts humanitaires déployés par les Nations Unies, notamment le PAM. Nous avons appuyé l'appel lancé par le Directeur exécutif du PAM, M. David Beasley. Nous espérons que l'accord sera signé dans les meilleurs délais et mis en œuvre. À mon avis, il s'agit d'un élément très important pour que nos efforts soient couronnés de succès. Je voudrais souligner une fois de plus que l'aide humanitaire ne doit pas, et ne peut pas, être politisée. C'est tout simplement inacceptable.

L'Indonésie prend également note des préoccupations légitimes de Mark Lowcock concernant le financement. Les contributions annoncées à la Conférence de Genève doivent être décaissées d'urgence et sans plus tarder. Si cette opération n'est pas financée, nous nous retrouverons face à une catastrophe humanitaire. Nous

avons entendu ce que M. Lowcock a dit au sujet de la suspension des services médicaux, de la disponibilité des vivres et bien sûr, de la clôture de 21 autres programmes essentiels, ce qui est alarmant.

Troisièmement, nous nous félicitons de la prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) pour une nouvelle période de six mois et du leadership du général Lollesgaard. À ce stade, il est essentiel de veiller au déploiement intégral de la Mission, non seulement pour surveiller l'application de l'Accord sur Hodeïda, mais aussi pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, ce qui est très important. Nous notons avec satisfaction que depuis la création de la MINUAAH, dans l'ensemble, la violence et le nombre de victimes civiles ont diminué, le nombre de rapatriés dans la région a augmenté et l'activité économique s'est intensifiée à Hodeïda. À cet égard, c'est un honneur pour l'Indonésie de participer à cette Mission, et nous sommes prêts à continuer d'y contribuer.

Pour terminer, la crise au Yémen restera dans les mémoires comme l'une des plus graves crises humanitaires de l'histoire de l'humanité. Toutefois, on pourrait également s'en souvenir comme du plus grand succès du Conseil si nous maintenons notre unité et continuons d'appuyer tous les efforts visant à instaurer la paix et à prévenir une nouvelle catastrophe.

**M. Heusgen** (Allemagne) (*parle en anglais*) : L'Allemagne est également préoccupée par la poursuite des attaques militaires. Nous condamnons en particulier les attaques qui visent l'Arabie saoudite et en général, toutes les attaques menées récemment. Il ne fait aucun doute qu'il n'y a pas de solution militaire à ce conflit, comme c'est le cas pour beaucoup d'autres. Par conséquent, nous appuyons tous les efforts déployés par Martin Griffiths pour parvenir à une solution politique. Nous estimons que l'examen de toutes les mesures tactiques permettant de mettre en œuvre l'Accord de Stockholm est la bonne approche, mais le plus important est de ne pas perdre de vue l'objectif stratégique, qui est de faire avancer le processus politique. C'est une question de volonté politique. Il est possible de trouver une solution. Tous les éléments sont là. Il faut simplement assembler les pièces du puzzle.

Je voudrais me faire l'écho de ce qu'ont dit Martin Griffiths et les représentants du Royaume-Uni et de la Pologne concernant la condamnation à mort de 30 civils. J'exhorte les responsables houthistes à annuler ces peines inacceptables. Je voudrais également reprendre

à mon compte ce que M. Griffiths a dit au sujet du général Lollesgaard. Il a fait preuve d'une persévérance remarquable et je le félicite pour son succès.

Je remercie M. Lowcock et M. Beasley de leurs exposés et de leurs efforts. Je voudrais remercier tout particulièrement leurs équipes sur le terrain pour le travail qu'elles accomplissent dans des conditions difficiles. Il est inacceptable que les travailleurs humanitaires se heurtent à de telles difficultés sur le terrain. Je pense que Mark Lowcock a dit qu'il était paradoxal que certains de ceux qui ont demandé de l'aide humanitaire entravent maintenant l'acheminement de cette aide. Je voudrais appeler toutes les parties à respecter le droit international humanitaire. Cela est très clair et nous ne pouvons que le rappeler et le répéter jour après jour.

J'espère que M. Beasley recevra bientôt le SMS qu'il attend, disant qu'un accord a été conclu et que le PAM peut poursuivre son opération humanitaire dans le plein sens du terme. Je pense qu'il a pris la bonne décision de suspendre la fourniture de l'aide parce qu'il y avait trop de personnes qui profitaient d'une aide qui ne leur était pas destinée. Dans le même temps, il est judicieux de veiller à ce que les personnes les plus vulnérables continuent de recevoir une assistance.

Tout comme M. Beasley, j'appelle ceux qui ont annoncé des contributions en vue de la fourniture d'une aide humanitaire à les concrétiser. L'Allemagne s'est acquittée de ses responsabilités. Nous avons revu à la hausse notre contribution. Toutefois, nous prions instamment ceux qui ont annoncé des contributions, notamment les pays de la région qui se sont engagés à verser des sommes importantes, à honorer leurs engagements. Nous avons entendu les chiffres et nous ne pouvons pas tolérer que la fourniture de l'aide humanitaire soit interrompue.

Pour terminer, au nom de l'Allemagne, je voudrais exprimer mon appui aux efforts déployés par M. Griffiths, M. Lowcock, M. Beasley et le général Lollesgaard. Je leur demande de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin à la pire crise humanitaire de notre époque.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Pérou.

Nous aussi, nous voudrions remercier M. Griffiths, M. Lowcock et M. Beasley de leurs exposés importants et détaillés. Nous tenons à leur exprimer toute notre

gratitude pour les efforts qu'ils déploient dans leurs domaines d'action respectifs et complémentaires, en vue de rapprocher toutes les parties d'une solution politique inclusive au conflit au Yémen et de remédier à la pire crise humanitaire que connaît le monde aujourd'hui.

Le Pérou suit avec préoccupation l'évolution de la situation au Yémen. Tout en saluant les accords préliminaires conclus récemment au niveau technique au sein du Comité de coordination du redéploiement, pour lesquels nous félicitons le général Lollesgaard, nous nous devons d'appeler l'attention sur l'extrême fragilité de la situation actuelle, étant donné la profonde méfiance qui règne encore entre les parties et la rigidité de leurs positions.

Nous estimons que nous nous trouvons à un moment critique, qui exige plus que jamais que les dirigeants des deux parties démontrent leur engagement et leur volonté politique par des mesures concrètes, à même de donner lieu à des progrès tangibles et rapides s'agissant de questions essentielles comme la composition des forces de sécurité locales à Hodeïda, l'administration des recettes tirées des activités commerciales et la mise en œuvre effective des deux phases prévues pour le redéploiement des forces.

Nous tenons à souligner la responsabilité particulière qui incombe, à cette fin, aux pays qui sont en mesure d'influencer les parties au conflit, qui peuvent et doivent redoubler d'efforts pour assouplir les positions des parties, éviter une nouvelle escalade, respecter strictement leurs obligations dans le domaine du droit international humanitaire et des droits de l'homme et, en définitive, se conformer à l'Accord sur Hodeïda. Nous soulignons que la communauté internationale, en particulier le Conseil, ne peut tolérer de nouveaux retards en ce qui concerne les questions critiques ni les actes provocateurs et déstabilisateurs, notamment de la part de pays tiers, qui pourraient conduire à une escalade du conflit dans un environnement dans lequel la crise humanitaire dévastatrice qui menace ce pays continue à se détériorer sur le terrain.

L'augmentation notable du nombre de personnes qui ont aujourd'hui besoin d'assistance et de protection, les 3,3 millions de Yéménites déplacés et les ravages causés par la nouvelle épidémie de choléra sont des fléaux dont nous devons nous sentir partiellement responsables. Nous saluons l'action menée par l'ONU et diverses organisations non gouvernementales pour atténuer les souffrances humaines, mais le fait est

que leurs capacités sont dépassées par l'ampleur de la tragédie.

Comme l'Organisation l'a souligné, nous sommes en train de perdre le combat contre la famine au Yémen. Dans ces conditions, il est regrettable que les importations ne permettent toujours pas de répondre aux besoins, en raison de la persistance des restrictions sévères et inhumaines imposées dans les ports de Hodeïda et de Salif, lesquelles finissent par décourager les flux commerciaux de produits de base, tels que les denrées alimentaires, les médicaments et le carburant.

Nous rappelons, à cet égard, que les ports, les aéroports et les voies terrestres doivent rester ouverts et opérationnels, et que l'aide humanitaire et l'accès de la population à celle-ci ne peuvent et ne doivent être subordonnés à un objectif militaire. En outre, le personnel humanitaire doit être en mesure d'aider la population en toute sécurité et sans restrictions. Nous encourageons également les pays qui ont participé à la conférence d'annonce de contributions, en février dernier, à honorer les engagements généreux et essentiels qu'ils ont pris, afin de cesser d'entraver le bon fonctionnement du plan de réponse humanitaire, qui s'avère crucial en ce qu'il vise à remédier aux pénuries dont souffre la population yéménite touchée.

Pour terminer, je tiens à souligner qu'il importe au plus haut point que M. Griffiths continue de bénéficier du ferme appui du Conseil et des principaux acteurs impliqués dans le conflit pour mener à bien la tâche complexe consistant à amener les parties à accepter la solution politique inclusive préconisée par l'ONU, dans le plein respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Yémen.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

**M. Al-Saadi** (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je vous souhaite, ainsi qu'à votre délégation, plein succès.

Tout d'abord, à la suite des instructions données par le Président de la République, M. Mansour Hadi Mansour, le Gouvernement yéménite a fait montre d'ouverture et de souplesse, et a fait des concessions et pris des initiatives pour instaurer la paix, mettre fin au coup d'État, rétablir les institutions publiques

et atténuer les souffrances du peuple yéménite. Notre gouvernement a pris soin d'appuyer les efforts déployés par l'ONU, représentée par l'Envoyé spécial Griffiths et le général Lollesgaard, Président du Comité de coordination du redéploiement, en vue de mettre en œuvre l'Accord de Stockholm et de parvenir à un règlement politique, conformément aux mandats convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme d'application, le document final de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité – en tête desquelles figure la résolution 2216 (2015).

Notre gouvernement est attaché à la mise en œuvre pleine et entière de l'Accord de Stockholm aux fins de la libération des prisonniers et des détenus et de la levée du siège de Taëz. Nous rejetons toute tentative d'interpréter l'Accord de sorte à atteindre d'autres buts ou à justifier les pratiques et l'obstination des milices houthistes, qui veulent se soustraire à leurs obligations relatives à la paix et sont capables de créer des obstacles pour pouvoir contrôler Hodeïda et ses ports en trompant la communauté internationale.

À cet égard, le Gouvernement yéménite souligne qu'il importe de mettre en œuvre le redéploiement, conformément à ce qui a été convenu, ainsi que le Mécanisme tripartite de vérification et d'inspection. Chaque phase du redéploiement doit être achevée avant d'entamer la suivante. La deuxième phase du redéploiement doit être mise en œuvre après la mise en place de l'autorité légale et des services de sécurité en charge et la conclusion d'un accord sur le mécanisme de perception des recettes. Nous rejetons toute mesure unilatérale. Nous rejetons également les retraits burlesques des forces houthistes, qui constituent une violation flagrante et avérée de l'Accord de Stockholm et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Ces retraits ne respectent pas les accords conclus.

Nous soulignons qu'il importe d'ouvrir les points de passage et de faciliter les déplacements du personnel des Nations Unies à Hodeïda. Ces pratiques obstructionnistes des milices ont conduit à l'échec des réunions bilatérales dans la ville, c'est pourquoi la dernière réunion du Comité de coordination du redéploiement a eu lieu à bord d'un navire des Nations Unies, au large des côtes de la mer Rouge. Notre gouvernement s'efforce d'améliorer la conduite du redéploiement et d'éviter les lacunes que nous avons constatées dans le passé, au cours de la première phase du redéploiement. Nous travaillerons conformément aux

accords établis. Nous déminerons Hodeïda, ainsi que les ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, et comblerons les tranchées s'y trouvant.

Il est difficile, hélas, d'établir des mesures de confiance lorsque l'ONU n'est pas parvenue à faire pression sur les houthistes pour qu'ils ouvrent des points de passage à Hodeïda. Il est difficile de prendre de telles mesures lorsque les réunions sont tenues en pleine mer.

S'agissant de l'évaluation de la mise de l'Accord de Stockholm, nous avons constaté qu'au cours des huit derniers mois à ce jour, aucun progrès tangible n'avait été réalisé, si ce n'est ce qui avait déjà été annoncé en termes de retrait unilatéral – un spectacle qui a été monté par les milices. Après la signature de l'Accord de Stockholm, les milices ont creusé des tranchées, renforcé leurs positions militaires, ouvert de nouvelles lignes de front et attisé les flammes de la crise humanitaire. Des roquettes et des drones ont été lancés contre le peuple yéménite et les infrastructures civiles, et contre le Royaume ami d'Arabie saoudite.

Depuis la signature de l'Accord de Stockholm, les milices houthistes ont poursuivi leur escalade militaire, attaqué des villes et violé le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme. Elles ont lancé des drones et des roquettes contre le peuple yéménite et le Royaume d'Arabie saoudite. Elles ont également attaqué la navigation maritime internationale. Pour sa part, le régime iranien appuie ces milices en leur fournissant des armes et des technologies militaires utilisées lors des opérations terroristes. Cela montre qu'il existe une volonté manifeste de perpétuer la guerre, de faire échouer les efforts de paix et d'exacerber la crise humanitaire.

Il y a quelques semaines, nous avons assisté à une démonstration de l'arsenal militaire des milices houthistes. Lorsque nous comparons ce que nous avons observé durant cette démonstration à ce que nous avons observé à l'occasion d'une démonstration du Corps des gardiens de la révolution islamique en 2019, nous avons la preuve de l'origine des armes utilisées pour tuer des citoyens yéménites et cibler des structures civiles dans le Royaume d'Arabie saoudite, ainsi que pour menacer la navigation maritime internationale. Cela constitue clairement une mise au défi de la communauté internationale et une violation des résolutions du Conseil de sécurité, en particulier les résolutions 2216 (2015) et 2140 (2014). Notre gouvernement appelle la communauté internationale et le Conseil à s'acquitter de leur responsabilité de maintenir la paix et la sécurité

régionales et internationales et à mettre en place des mesures de dissuasion pour veiller à ce que le régime iranien rende compte de ses actes, en particulier le fait de perpétuer la guerre au Yémen et de fournir des armes aux milices houthistes, menaçant ainsi la sécurité et la stabilité dans la région, en particulier la sécurité dans le détroit Bab el-Mandab, une des principales voies commerciales au monde.

La situation au Yémen n'est pas simplement une crise humanitaire. La crise est importante, bien sûr, mais elle est le résultat plutôt que la cause de la situation. Pour remédier à cette crise, la communauté internationale doit appuyer les efforts de paix, sur la base des paramètres convenus pour mettre fin au coup d'état, rétablir les institutions nationales et appuyer les efforts de notre gouvernement. Ce dernier joue pleinement son rôle en adoptant des plans et des programmes pour faire face à l'évolution de la situation dans tous les domaines. Il est également la figure de proue de la mise en œuvre de réformes visant à régler les divers problèmes, ainsi que de l'adoption de politiques efficaces visant à renforcer les institutions nationales. Nous déployons également des efforts acharnés pour fournir des services, relancer l'économie, redynamiser la construction et rétablir une vie normale. En fin de compte, le Gouvernement yéménite est responsable de tous les Yéménites, où qu'ils se trouvent – dans toutes les provinces, sans exception. Notre gouvernement est récemment parvenu à stabiliser la devise nationale, tout en augmentant les recettes de l'État, en luttant contre le blanchiment d'argent et le commerce illicite des produits pétroliers et en renforçant les institutions financières et bancaires, ce qui a indubitablement permis d'apaiser la crise humanitaire.

Les milices houthistes continuent de détourner et de voler l'aide alimentaire, notamment celle du Programme alimentaire mondial (PAM), et d'entraver l'accès humanitaire. Le Gouvernement yéménite déclare que les milices houthistes sont responsables de la décision prise par le PAM le 20 juin de suspendre partiellement ses opérations dans la zone contrôlée par les milices, en particulier à Sanaa. Cette décision touchera 850 000 des personnes les plus vulnérables, notamment des femmes et des enfants. Les milices houthistes continuent de bloquer et de cibler l'aide alimentaire. Les chefs des milices sont impliqués dans cette pratique, ce qui témoigne de leur mépris de la morale et du droit international. Cela constitue un crime et une violation claire des lois et normes internationales. La communauté internationale garde le silence face à

ces crimes et ces violations. Les milices houthistes continuent d'affamer le peuple yéménite en volant l'aide humanitaire et alimentaire que fournissent les organisations et les organismes internationaux. Des barrières douanières sont érigées en travers du chemin des camions qui acheminent l'aide dans les provinces contrôlées par les milices.

Les milices houthistes ont bloqué l'entrée de 88 navires qui transportaient de l'aide et des produits pétroliers. Sept navires ont été attaqués dans la mer Rouge. En outre, 388 camions – dont certains transportaient des médicaments contre le paludisme et le choléra – ont été pillés. Les milices se sont également attaquées à quatre camions transportant de l'aide et ont ciblé des dépôts et des entrepôts du PAM ainsi que les Red Sea Mills. Elles ont incendié des milliers de tonnes de céréales, qui auraient pu nourrir 3,7 millions de personnes. Les milices détiennent des employés d'organisations internationales et les empêchent de se rendre dans les zones touchées pour évaluer la situation humanitaire. Elles manipulent les permis d'accès, les visites planifiées et les noms des bénéficiaires de l'aide. L'aide est détournée puis revendue sur le marché noir. Parfois, des organisations locales sont mises en place et dirigées par les chefs de milices houthistes afin de monopoliser la distribution de l'aide.

Des membres du personnel international ont été expulsés et des fonctionnaires locaux ont également été détenus. Vingt employés de l'organisation non gouvernementale française Agence d'aide à la coopération technique et au développement ont été détenus et n'ont pu quitter le département de Bani Qeïs et la province de Hajja. Leurs passeports ont été confisqués pendant une semaine. Le Gouvernement yéménite appelle la communauté internationale et le Conseil de sécurité à condamner les violations commises par les milices houthistes, à faire pression sur elles pour qu'elles retirent tous les obstacles imposés aux organismes humanitaires et permettent à l'ONU, en particulier le Programme alimentaire mondial, de jouer pleinement son rôle et de s'acquitter de sa noble responsabilité humanitaire au Yémen. Notre gouvernement souligne et affirme qu'il continuera de fournir tout l'appui nécessaire pour faciliter l'acheminement de cette aide humanitaire.

Les milices houthistes ont condamné à mort 30 activistes et universitaires après les avoir enlevés et soumis à des actes de torture physique et psychologique pendant de longues années. Nous appelons le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Secrétaire général à intervenir et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour obtenir la

révocation de ces peines injustes, prononcées par un tribunal qui n'a aucune autorité ni légitimité et qui utilise la justice comme moyen d'opprimer les opposants. Ces procès et ces peines capitales, qui sont extrajudiciaires, visent des citoyens inscrits sur la liste du programme d'échange de prisonniers créé en application de l'Accord de Stockholm. Ces actes illégaux sont commis par des groupes armés illégaux qui n'ont aucune autorité pour prononcer de tels jugements. Il faut faire pression sur les milices pour les forcer à libérer l'intégralité des détenus, des prisonniers, des personnes assignées à résidence, ainsi que des personnes disparues et emprisonnées par les milices.

Les milices houthistes imposent également des taxes aux écoles qui sont sous leur contrôle. Un grand nombre des écoles qui ne peuvent pas payer ces taxes ont fermé leurs portes, ce qui aggrave la souffrance d'enfants qui n'ont plus accès à l'éducation et sont pris au piège du conflit. Par ailleurs, les chefs des milices ont ouvert des camps de vacances. Ils forcent les parents à envoyer leurs enfants âgés de 6 à 16 ans dans ces camps pour leur laver le cerveau avec des idées sectaires et les encourager à rejoindre les lignes de front. Ceci représente une violation des droits de l'enfant ainsi qu'une destruction méthodique du présent et de l'avenir de ces enfants.

Avant de terminer, je tiens à souligner que les milices houthistes continuent de cibler les civils, notamment les femmes et les enfants. J'ai écouté l'exposé de M. Lowcock. J'aurais aimé qu'il parle des enfants et des femmes ciblés par des tireurs d'élite, une pratique à laquelle ont recours les milices armées. Un enfant de neuf ans a été ciblé chez lui par un tireur d'élite houthiste il y a deux jours. Des remerciements et des hommages ont été adressés à des personnes visées par des sanctions du Conseil qui commettent des violations contre le peuple yéménite. Ces mêmes personnes imposent des obstacles bureaucratiques. À la suite des réunions du Conseil, ces personnes envoient des messages pour approuver les diverses dispositions, simplement pour échapper à leurs responsabilités aux yeux du Conseil. La crise humanitaire au Yémen est beaucoup plus importante que la politisation.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 12 h 10.*